

Voyage vers la mort

Luxembourg-Trèves-Litzmannstadt



Le premier grand convoi de déportation Da3 du 16 au 18 octobre 1941

La présente brochure est dédiée aux personnes déportées dans le premier grand convoi de déportation Da3 de Luxembourg à Trèves dans le ghetto Litzmannstadt. Seules 13 d'entre elles ont survécu aux camps de concentration et d'extermination et, plus tard, aux marches de la mort.

Georges Abelis # Jacques Abelis # Leo Abelis # Anna Abelis-Sharkovits # Eduard Abraham # Elfriede Abraham # Ernestine Abraham-Isay # Samuel Altmann # Feiga Altmann-Wachsmann # Gerson Aronow # Sophie Aronow-Herz # Hilde Baer # Albert Bähr # Erna Bähr # Ruth Bähr # Germaine Basch # Johanna Baum # Abraham Beer # Susanna Beer # Beila Beer-Sperling # Anita Bermann # Berta Bermann # Myrtille Bermann # Siegbert Bermann # Emma Blum # Gustav Blum # Aron Bobrowski # Ruth Judith Bobrowski # Rosa Bobrowski-Feiner # Flora Bobrowski-Markiewicz # Julius Bonem # Kurt Bonem # Lina Bonem # Marta Bonem # Moritz Bonem # Siegmund Bonem # Chaim David Borenstein # Dina Borenstein # Elsa Borenstein # Esther Borenstein # Hanna Borenstein # Isaak Borenstein # Marzellus Borenstein # Moses Borenstein # Rachmil Borenstein # Regina Borenstein # Rosa Borenstein # Golda Borenstein-Fuhrleiser # Nacha Borenstein-Leschinska # Sara Borenstein-Lipka # Regine Braun # Georg Cahen # Therese Cahen-Isaak # Abraham Cechtinger # Basia Cechtinger # Baila Cechtinger-Berman # Bertha Cerf # Gabriel Cerf # Lucien Cerf # Rosa Collinet # Isaak Cukier # Gitla Cukier # Marja-Rojzla Cukier-Celinska # Edmund David # Martha David-Gompel # Else David-Schlesinger # Bernard Deutscher # Eisig Deutscher # Hinda Deutscher # Rachel Deutscher # Simon Deutscher # Richa Deutscher-Sessler # Sprinka Dorflauer # Georg Dura # Hans Dura # Margarete Dura # Regina Dura-Juliusberger # Adolf Ermann # Alice Ermann # Artur Ermann # August Ermann # Emilie Ermann # Ernst Ermann # Frieda Ermann # Gerda Ermann # Jacob Ermann # Josef Ermann # Leo Ermann # Margot Ermann # Paula Ermann # Rosa Ermann # Salomon Lion Ermann # Sofie Ermann # Sonja Ermann # Berta Ermann-Kahn # Klara Ermann # Jacqueline Faktorowitsch # Sally Faktorowitsch # Stella Faktorowitsch-Levy # Albert Feiner # Jakob Finkelstein # Julius Finkelstein # Rachel Finkelstein # Perla Finkelstein-Langwajz # Esther Finkelstein-Schutzmann # Gisela Fischmann # Isaak Fischmann # Lisa Fischmann # Rosa Fischmann-Rohovska # Franziska Frank # Kurt Frank # Leonie Frank # Manfred Frank # Ruth Frank # Sigmund Frank # Elisabeth Fränkel # Gustav Fränkel # Johanette Fränkel # Julius Fränkel # Mathilde Fränkel # Margot Fränkel # Moritz Fränkel # Sara Fränkel-Neuberger # Benno Friedberg # Charles Friedmann # Hugo Friedmann # Eva Friedmann-Kahn # Lilly Gelber # Bronislawa Gelber-Springut # Louis Gerson # Esther Gerson-Bock # Eva Gross # Ludwig Gross # Markus Gross # Rosa Grünwald # Erna Gutenberg # Fanny Gutenberg # Georgette Gutenberg # Heinrich Gutenberg # Markus Gutenberg # Regina Gutenberg # Rosa Gutenberg-Geller # Edith Haas # Günther Haas # Marta Haas # Minna Haas # Norbert Haas # Beila Haber # Felix Haber # Jakob Haber # Ryfka Haber # Samuel Haber # Sura Haber-Grys # Auguste Hayum # Felix Hayum # Fernand Hayum # Herta Hayum # Ilse Hayum # Lazarus Hayum # Leo Hayum # Rosel Hayum # Rudolf Hayum # Sally Hayum # Siegmund Hayum # Therese Hayum # Renée Hayum-Meyer # Adele Heimann # Ernst Heimann # Gertrud Heimann # Josef Heimann # Leopold Heimann # Moses Heimann # Siegmund Heimann # Hedwig Heinrich # Bernard Hermann # Erich Hermann # Ida Hermann # Jakob Hermann # Marcel Hermann # Max Hermann # Robert Herrmann # Roger Hermann # Irma Herrmann-David # Andrée Herz # Emil Herz # Julius Herz # Leo Herz # Liliane Herz # Marcel Herz # Renée Herz # Henriette Herz-Ermann # Simone Herz-Weill # Fernande Herz-Worms # Erna Hilb # Leopold Hilb # Regina Hilb-Bonem # Emilie Hirsch I # Emilie Hirsch II # Flora Hirsch # Isidor Hirsch # Klara Hirsch # Leo Hirsch # Sofie Hirsch # Nathan Hirschbein # Mirjam Hirschbein-Kalinsky # Jakob Hirschhorn # Else Huth # Else Josef # Adolf Josef # Sofie Josef # Heinz Joseph # Albert Kahn # Andrée Kahn # Bernhard Kahn # Ella Kahn # Emil Kahn # Emilie Kahn # Erna Kahn # Henriette Kahn # Hugo Kahn # Julius Kahn # Karoline Kahn # Leo Kahn # Luci Kahn # Ludwig Kahn I # Ludwig Kahn II # Marcel Kahn # Margot Kahn # Max Kahn # Otto Kahn # Relly Kahn # Renate Kahn # René Kahn # Rosa Kahn # Rose Kahn # Sally Kahn # Selma Kahn # Sylvain Kahn # Yvonne Kahn # Karoline Kahn-Heilbronner # Esther Kahn-Israel # Elise Kahn-Joseph # Paula Kahn-Kahn

1^{re} édition 2022

Éditeur : groupe de travail « Grenzenlos gedenken »

Copyright : Comité Auschwitz Luxembourg (asbl) et
Trierer Gesellschaft für christlich-jüdische Zusammenarbeit e.V.

Tous droits réservés.

Textes : René Richtscheid, Wolfgang Schmitt-Kölzer, Marc Schoentgen

Recherche iconographique et mise en page : Ralf Kotschka

Conception et mise en page de la couverture : Ralf Kotschka

Auto-édition : Trèves/ Luxembourg 2022

Traduction française : Vincent Artuso

La brochure est également disponible en allemand.

Avant-propos

Le 16 octobre 1941, le premier grand convoi de déportation, portant le matricule Da3, quittait la gare de Luxembourg et, après un arrêt à Trèves, gagnait le ghetto de Litzmannstadt/Łódź. Il emportait 513 Juifs de notre région, happés par les rouages du système d'extermination mis en place par les Allemands. Transportés de force « vers l'Est », seuls 13 d'entre eux survécurent au travail forcé dans les ghettos, les camps de concentration et d'extermination.

L'année 2021 marque le 80^e anniversaire de ce convoi. L'alliance Grenzenlos gedenken (« mémoire sans frontières ») s'est donné pour mission de commémorer chaque année cette déportation, et particulièrement le sort de ses victimes - par des manifestations communes et transfrontalières, dans la région de Trèves et au Luxembourg.

Cette brochure a pour but d'éclairer le contexte historique. Elle peut être utilisée dans les écoles des deux côtés de la frontière pour informer, mais aussi pour encourager les élèves à questionner leur propre histoire. Dans ce contexte, le traitement tolérant des minorités, la lutte contre les influences et les idéologies nationalistes, contre le racisme et l'antisémitisme ainsi que le renforcement de la démocratie doivent être mis en avant.

Cette brochure n'aurait pas vu le jour sans le soutien généreux des institutions et organisations citées à la fin. Nous tenons à les remercier, tout comme les membres engagés de notre groupe de travail germano-luxembourgeois, unique en son genre.

Le travail de mémoire transfrontalier et la réévaluation de l'Histoire contemporaine doivent aussi s'appuyer sur des recherches historiques facilement accessibles. Cette brochure est conçue comme une petite contribution. Elle est destinée à tous ceux qui s'intéressent à ce chapitre de l'Histoire, mais plus particulièrement aux élèves du primaire et du secondaire auxquels elle pourra servir de base pour des projets scolaires.

Trèves et Luxembourg, juin 2022,

Henri Juda, Luxembourg
Peter Szemere, Trèves

LES COMMUNAUTÉS JUIVES

DANS LA RÉGION FRONTALIÈRE
GERMANO-LUXEMBOURGEOISE
AVANT 1933



Synagogue d'Esch-sur-Alzette, érigée en 1898 [collection privée]

La région située entre Trèves et Metz a été un épiscntre de la vie juive depuis l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Les petites communautés qui y existaient étaient toutefois de temps à autre la cible de pogroms, de discriminations de la part des autorités seigneuriales ou ecclésiastiques, ainsi que d'arrêtés d'expulsion plus ou moins systématiques.

Outre quelques territoires de moindre importance, seule la ville d'Empire de Metz échappa à ce type de mesures. C'est pourquoi elle abrita, à partir du début de l'époque moderne, la plus importante communauté juive de la Grande Région. Celle-ci disposait même de son propre collège talmudique, qui accueillait les étudiants les plus doués. La plupart des rabbins de la région de Trèves et du Luxembourg y étaient formés. Pendant un temps, ce collège talmudique fut le centre d'érudition juive le

plus important de l'Europe du Nord-Ouest. Il fut transféré à Paris en 1858/59.

Il est établi que des Juifs s'installèrent de nouveau dans certaines localités de l'électorat de Trèves au milieu du XVIIe siècle, après la fin de la guerre de Trente Ans et de la dernière grande pandémie de peste. Au Luxembourg, en raison de la politique des Habsbourg des Pays-Bas, il fallut en revanche attendre les périodes française et néerlandaise (1795/97-1839) pour voir renaître une communauté juive. Cela explique sans doute le faible nombre de Juifs qui y vivaient au début du XIXe siècle (à peine 83 en 1806).

Évolutions démographiques comparées

Le Grand-duché de Luxembourg }	Année:	1867	1895	1922	1930	1933	1940
	Nombre:	565	1054	1358	2242	3144	3907
La circonscription Trèves (sans Saarland) }	Année:	1843	1885	1925		1933	
	Nombre:	2520	3458	1427		1277	



En juin 1933, d'après le recensement, un peu plus de 500 000 de Juifs vivaient en Allemagne, soit moins d'un pourcent de la population entière.

Les libertés héritées de la période révolutionnaire n'y furent en revanche pas abolies, comme cela fut (du moins partiellement) le cas dans le royaume de Prusse, auquel la région de Trèves avait été rattachée en 1815. Par conséquent, de nombreux Juifs originaires de l'Ouest de l'Allemagne mais aussi de Lorraine s'établirent dans le Grand-Duché tout au long du XIXe siècle. Les familles juives de la région étaient ainsi généralement liées par-delà les frontières nationales.

Parallèlement, il y eut une immigration continue de Juifs d'Europe de l'Est dans la Grande Région, qui perdura jusqu'à la veille de l'arrivée au pouvoir des nazis.

Ces circonstances favorables tout comme l'accès progressif à l'égalité des droits permirent à l'ensemble des communautés juives de croître. Du côté allemand, un exode des communautés rurales vers les régions plus urbaines et industrielles commença cependant dès la fin du XIXe siècle.

Bien que les Juifs aient progressivement accédé à l'égalité économique et juridique (en Allemagne vers 1869/71), une séparation avec les non-Juifs continuait d'exister dans certains domaines. En outre, de part et d'autre de la frontière, un nouvel antisémitisme de nature économique et racial, se développa à côté de l'ancien # antijudaïsme de nature religieuse.



▲ Trèves, vers 1925 : magasin de vêtements pour hommes de Jakob Herrman, Simeonstrabe [collection privée]



▲ Wittlich, 1910 : Inauguration de la synagogue sous grande participation de la population juive et chrétienne [Archiv Emil Frank Institut]



▲ Ettelbrück, vers 1900 : magasin Kann-Mayer [collection privée]

POGROM

Ce mot, qui vient du russe, désigne les attaques violentes contre les Juifs. Notre région en a été affectée en 1096 (à Metz et à Trèves), lors de la préparation de la première croisade, ainsi que lors de la grande peste de 1348/49 (dans toute la région). Contrairement à ce qui s'est passé pendant la période nazie, ces actions étaient menées contre la volonté des autorités ecclésiastiques et seigneuriales.

ANTIJUDAÏSME RELIGIEUX ET ÉCONOMIQUE

Du côté chrétien, on exigeait souvent que le judaïsme soit subordonné au christianisme. Cela conduisait parfois à des interventions directes dans la vie des communautés juives, voire à une ségrégation forcée.

Dans notre région, d'un point de vue économique, les petits commerçants étaient particulièrement sensibles aux préjugés anti-juifs, le plus souvent dans le cadre d'une agitation xénophobe générale. La presse, en particulier, s'est fait l'écho de la prétendue défense des intérêts des agriculteurs face aux commerçants juifs.

LES JUIFS APRÈS 1933 : PERSÉCUTION ET PRIVATION DES DROITS

Expulsions et fuite

Dès le départ, Hitler et le mouvement nazi, avaient fait de l'« Entfernung der Juden », une notion ambiguë qui pouvait aussi bien signifier l'éloignement des Juifs que leur élimination, l'une de leurs priorités. Cet objectif vaguement formulé reposait sur une longue tradition d'antisémitisme ouvert ou dissimulé. La prise du pouvoir en 1933 donna aux nazis la possibilité de le concrétiser. La discrimination des Juifs, leur exclusion de la vie publique, leur intimidation et leur harcèlement constants, leur exploitation économique et, enfin et surtout, leur expulsion d'Allemagne, devinrent des aspects centraux de la politique nazie. Les étapes importantes de cette dernière furent notamment le boycott des magasins juifs en avril 1933, les lois de Nuremberg de septembre 1935 et la Nuit de Cristal en novembre 1938.

Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale (1939), le régime nazi réussit à chasser ou expulser hors d'Allemagne la moitié des Juifs qui y vivaient, environ 250 000 personnes, dont 17 000 Juifs polonais rien qu'en octobre 1938. Au cours de ce processus, de nombreux Juifs allemands furent déchus de leur nationalité, se retrouvant apatrides et sans papiers. Pour pouvoir émigrer, ils devaient dorénavant se procurer un visa, ce qui était très compliqué. Ils devaient en outre s'acquitter du Reichsflucht-steuer (« impôt sur la fuite hors du Reich »), un impôt spécial s'élevant à 25 % de la fortune. Introduit en 1931 pour freiner la fuite des capitaux due à la Grande Dépression, les nazis l'avaient détourné de sa fonction initiale pour en frapper les Juifs et les opposants qui cherchaient à fuir à l'étranger. Jusqu'en 1936, cet impôt permit à l'État nazi de mettre la main sur 153 millions de Reichsmarks.

DÉPORTATION

Signifie ici le transfert par la force de millions de Juifs vers des ghettos et des camps d'extermination.

Le Luxembourg accueille des réfugiés

Selon une étude statistique réalisée en 1940, 2 900 des 3 900 Juifs qui vivaient alors au Luxembourg étaient étrangers. De nombreux Juifs originaires des Länder actuels de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, notamment de Trèves, Wittlich et des villages alentour, avaient fui au Luxembourg après 1933. Quelques mois après l'Anschluss, le gouvernement luxembourgeois avait fermé ses frontières en raison de l'afflux de Juifs autrichiens, provoquant ainsi un drame humanitaire. Rien qu'entre mars et août 1938, plus de 350 Juifs sans-papiers avaient dû quitter le Grand-Duché, dont des Juifs de la région de Trèves qui y étaient entrés clandestinement avec l'aide des autorités allemandes. Lorsqu'en novembre 1938, le gouvernement luxembourgeois s'était plaint que des douaniers allemands avaient expulsé des Juifs dans leur pays, le bureau principal des douanes de Prüm avait déclaré que c'était la Gestapo qui avait agi ainsi. Les dossiers du ministère luxembourgeois de la Justice révèlent que la Gestapo conseillait par exemple aux émigrants de descendre du train à Igel et de traverser la Moselle en bateau, de se cacher sous les wagons ou de traverser le pont ferroviaire en catimini. Des situations similaires eurent lieu le long de la portion de frontière germano-luxembourgeoise marquée par la rivière Sûre. Fin août 1938, la Gestapo rassembla 120 réfugiés juifs à Trèves et les fit passer de l'autre côté de la frontière.

Fuir vers le Luxembourg n'était pas chose aisée. De nombreux Luxembourgeois voyaient l'immigration de Juifs allemands et autrichiens d'un mauvais œil. Des groupuscules d'extrême droite attisaient la peur des réfugiés et diffusaient des pamphlets antisémites. À cela s'ajoutaient les tracasseries administratives pour obtenir un permis de séjour et les soucis financiers, puisque les réfugiés avaient dû abandonner quasiment tous leurs biens dans leur ancienne patrie.



▲ Synagogue de Bitburg, érigée en 1877 [Kreismuseum Bitburg-Prüm]



▲ Ettelbrück, vers 1914 : entrepôt Wolff [collection privée]



▲ Synagogue de la ville de Luxembourg, érigée en 1893/94 [collection privée]

Congrégations juives

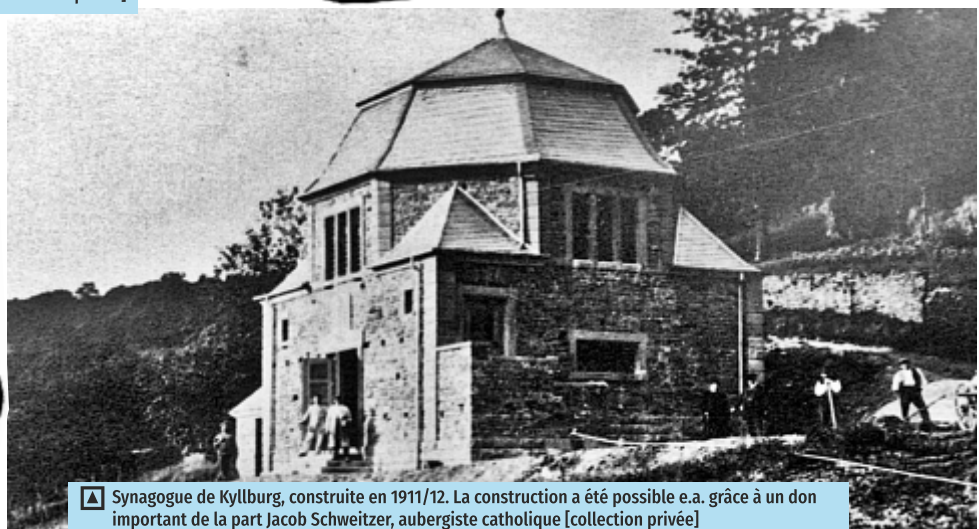
Selon le Talmud, l'interprétation de la Bible qui s'impose à tous les Juifs, une congrégation (Kahal ou kehilla) se compose de dix hommes adultes (minian ou miniane) ou même aujourd'hui, dans les congrégations libérales, de dix femmes. Les petites congrégations juives ne disposaient que de petits oratoires pour les prières quotidiennes. Pour les fêtes ou les funérailles leurs fidèles devaient se rendre dans les grandes congrégations. Les rabbins de Metz et de Trèves ainsi que, depuis le XIXe siècle, de Luxembourg et de Thionville, sont des théologiens et des juges en matière religieuse qui président toutes les congrégations de leur district. D'un point de vue religieux, Metz occupa une position prépondérante jusqu'au XIXe siècle en raison de son collège talmudique (yechiva).

ÉMANCIPATION

L'émancipation est un terme juridique qui désigne la libération d'une collectivité ou d'un individu assujéti. Au XIXe siècle ce processus d'accès à l'égalité des droits était lié à l'attente d'une assimilation des Juifs dans la société majoritaire.

L'ANTISÉMITISME RACIAL

L'« antisémitisme racial » considérait les « Juifs » comme une race distincte, à laquelle étaient prêtées certaines caractéristiques physiques, comme un grand nez, des pieds plats, etc. Ces **préjugés absurdes** donnèrent matière à des caricatures, diffusées par millions d'exemplaires dans les médias de masse émergents. Les nazis en firent un usage immodéré à **partir de 1933.**



▲ Synagogue de Kyllburg, construite en 1911/12. La construction a été possible e.a. grâce à un don important de la part Jacob Schweitzer, aubergiste catholique [collection privée]

MESURES ET LOIS ANTIJUIVES EN ALLEMAGNE AVANT 1941

1er avril 1933 : Le Boycott des magasins sous le mot d'ordre « N'achetez pas chez les Juifs ».

7 avril 1933 : 5 000 fonctionnaires juifs sont révoqués. Les Juifs sont exclus des organisations professionnelles en application de l'Arierparagraph (« paragraphe aryen »).

À partir de **janvier 1935**, les médecins juifs perdent leur autorisation d'exercer, les élèves juifs sont exclus de l'enseignement secondaire.

Jusqu'au **milieu de l'année 1935**, 25 % des entreprises et des magasins appartenant à des Juifs ont été cédés en raison de tracasseries administratives, comme le retrait de permis de commerce. En 1938, cette proportion est montée à 70 %.

15 septembre 1935 : L'adoption des lois de Nuremberg. Il s'agit notamment de la « loi sur la citoyenneté du Reich », qui prive les Juifs de l'égalité des droits avec les autres Allemands et de la « loi sur la protection du sang allemand et de l'honneur allemand », qui interdit le mariage et les relations sexuelles extraconjugales entre Juifs et non-Juifs.

1935/36 : L'accès des restaurants, des parcs et des piscines est interdit aux Juifs.

À partir de **septembre 1937**, un fichier détaillé des Juifs (Judenkartei) est établi à l'aide de lecteurs de cartes perforées produites par une filiale de l'entreprise américaine IBM.

26 avril 1938 : Le Décret sur l'enregistrement des biens juifs donne à l'État nazi les moyens de s'emparer des biens commerciaux ainsi que des biens immobiliers, des actions et d'autres objets de valeur.

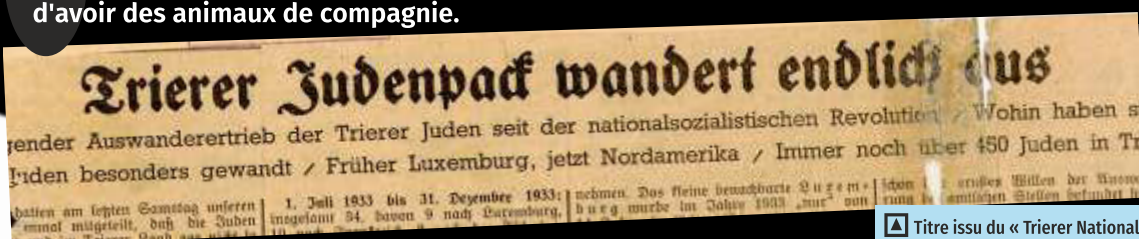
Les 9 et 10 novembre 1938, pendant et après la Nuit de Cristal, environ 30 000 Juifs sont internés dans des camps de concentration. Près de 1 500 y sont assassinés ou y succombent aux mauvais traitements. Les Juifs doivent payer une amende collective de 225 millions de Reichsmarks ainsi qu'une taxe spéciale d'un milliard (!) de Reichsmarks pour la « remise en état de la voie publique ».

3 décembre 1938 : Le Décret sur l'utilisation des biens juifs permet à l'État nazi de procéder à l'aryanisation de ces derniers. Des entreprises dites « juives » sont ainsi liquidées ou cédées à des propriétaires « aryens ».

1939 : Les Juifs se voient confisquer leurs postes de radio. Il leur est interdit de quitter leur domicile entre 20 heures et 6 heures du matin. Les Juifs sont obligés d'adopter les prénoms additionnels « Sara » ou « Israël ».

La loi du **30 avril 1939** sur les « baux conclus avec des Juifs » permet de résilier ceux-ci sans préavis. En octobre 1941, lorsque les déportations commencent, la plupart des Juifs ne vivent plus dans leurs propres logements mais dans des Judenhäuser (« maisons juives »), où ils ont été transférés de force.

1941 : Les Juifs âgés de plus de 6 ans doivent porter une étoile de tissu jaune portant l'inscription Jude. Les Juifs ne sont plus autorisés à acheter du savon. Il leur est interdit d'utiliser les transports en commun et d'avoir des animaux de compagnie.



Titre issu du « Trierer Nationalblatt » du 4.12.1938
[Stadtarchiv Trier]

La montée des périls

Avec le début de la guerre, par l'invasion allemande de la Pologne du 1er septembre 1939, la « politique juive » du Troisième Reich entra dans une phase nouvelle et bien plus radicale. L'objectif de l'« émigration » des Juifs ne fut pas abandonné, mais, alors que de nouvelles contraintes leur étaient imposées (couvre-feu à 20 heures et extension du travail forcé), une nouvelle idée commença à faire son chemin : la #déportation et l'assassinat méthodiques de toute la population juive. Les massacres systématiques commencèrent à l'été 1941.

Le travail forcé dans la région de Trèves

Peu après la Nuit de Cristal, l'Allemagne nazie décréta que tous les Juifs sans emploi seraient soumis au travail forcé. Lorsque la guerre éclata, cette mesure fut étendue à tous les Juifs.

Dans le district de Trèves, cette main-d'œuvre contrainte fut employée dans les carrières de l'arrondissement de Daun. Friedrich Kallmann, originaire de Bitbourg, travailla avec son fils dans une briqueterie à vapeur de Trèves. Lore et Ruth Ermann, natives d'Osann/Moselle, furent employées dans un vignoble près de Saarburg. Les entreprises de construction Veit et Wenner, de Trèves, profitèrent du travail forcé des Juifs. 37 travailleurs juifs travaillaient pour Veit sur la ligne de chemin de fer Trèves-Perl-Malling, 15 autres sur la ligne longeant Konz-Karthaus. Wenner exploitait des carrières à Moosbüsch et Nennig, où de nombreux Juifs étaient employés. À Wittlich, 10 à 12 hommes furent employés à la réparation des routes et il est avéré que des Juifs travaillèrent dans les vignobles à Bernkastel-Kues.

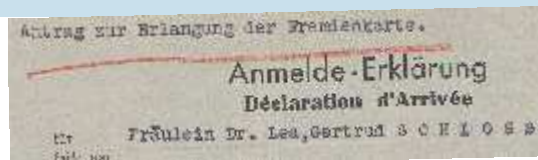
Le travail forcé au Luxembourg

L'Arbeitsamt, le « bureau du travail » allemand au Luxembourg, imposa ses premières mesures coercitives durant l'été 1940, après que le Gauleiter Simon avait demandé aux entreprises de licencier leurs employés juifs sans préavis. Le pianiste Kurt Heumann dut travailler avec pic, pioche et pelle dans la capitale du Grand-Duché et transporter de lourdes pierres, sans être payé. D'autres, comme l'entraîneur de football Max Gold, furent contraints de construire les fondations des baraquements du camp de Cinqfontaines. Herbert Kerngut, d'Echternach, fut affecté au chantier de la ligne de chemin de fer Irrel-Trier. En août 1941, le travail forcé fut étendu à tous les hommes valides. L'Arbeitsamt affecta huit d'entre eux à l'entreprise luxembourgeoise Wurth, les autres partirent pour l'Allemagne. Les nazis en envoyèrent 32 dans des carrières des environs de Nennig et 54 à Greimerath, près de Wittlich, dans un camp de travail de l'« autoroute du Reich » (Reichsautobahn). Près de 60 de ces travailleurs forcés allaient se retrouver, avec leurs familles, dans le convoi vers Litzmannstadt.



☑ Gertrud Schloss (1899-1942)

Née à Trèves, cette journaliste et écrivaine était membre du parti social-démocrate (SPD). Dans ses écrits, elle exprimait son pacifisme et son féminisme. Persécutée parce qu'elle était juive et qu'elle ne faisait pas mystère de son homosexualité, elle se réfugia au Luxembourg en 1939. Déportée à Litzmannstadt en 1941, Gertrud Schloss fut assassinée dans le centre d'extermination de Kulmhof (Chetmno en polonais) en 1942. [ANLux J-108-0387331_003]



ARYANISATION

Vol de biens juifs et reprise/liquidation de commerces et d'entreprises par des non-Juifs.

CAMP DE CONCENTRATION

Depuis la période nazie, ce terme est associé aux camps de travail et d'extermination du Troisième Reich.

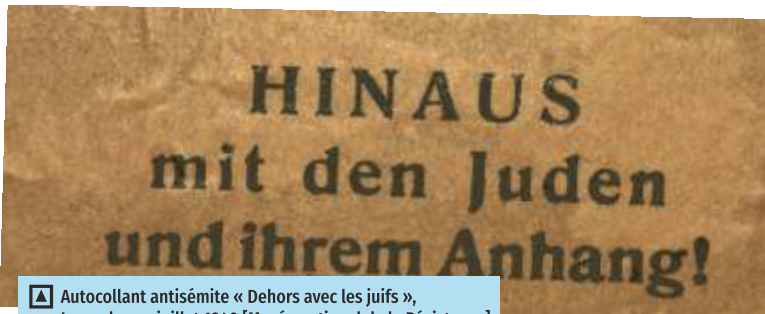
Exclusion et expulsion des Juifs du Luxembourg

Suite à l'invasion allemande et à la nomination du Gauleiter Gustav Simon à la tête d'une administration civile allemande, la situation des Juifs se détériora dramatiquement au Luxembourg. Environ 1 500 Juifs s'étaient soustraits à l'avancée des troupes allemandes en fuyant vers la France, le **10 mai 1940**. Pour la plupart, ils ne rentrèrent pas au Luxembourg. Ceux d'entre eux qui ne purent se cacher ou émigrer furent ultérieurement déportés de France vers les camps de concentration et d'extermination allemands.

En septembre 1940, l'administration civile allemande publia les premières ordonnances antisémites au Luxembourg. Celles-ci privaient de leurs droits les Juifs qui y vivaient encore et les excluaient du reste de la société.

Toutes les mesures racistes introduites en Allemagne dans les années 1930 étaient désormais appliquées au Luxembourg.

Les enfants et les adolescents furent exclus des écoles publiques, les entrepreneurs et les commerçants juifs expropriés, les comptes bancaires confisqués, etc.



Autocollant antisémite « Dehors avec les Juifs », Luxembourg juillet 1940 [Musée national de la Résistance]



Titre issu du Tageblatt d'Esch le 18/19 octobre 1941 (journée après la première déportation) [www.eluxemburgensia.lu]

Les premières mesures anti-juives marquent également le début d'une expulsion systématique, organisée par la Gestapo.

Entre 1940 et 1941, plusieurs centaines de personnes ont dû quitter le Luxembourg pour la France à bord de 14 convois. Une partie d'entre eux réussit à fuir vers d'autres pays, notamment les États-Unis, en passant par le Portugal. Puis ces voies d'évasion furent fermées. Le premier convoi vers l'Est, à destination de Litzmannstadt, partit à la mi-octobre 1941.



Luxembourg-Ville, 1940 : la jeunesse hitlérienne marchant devant la synagogue de la capitale. Elle est démolie en 1941 par une entreprise de construction luxembourgeoise, sous l'ordre des occupants allemands [Phototèque de la Ville de Luxembourg, Krier Tony 1941 0005 Neg20]



▲ Juin 1941 : démolition de la synagogue d'Esch-sur-Alzette [Musée national de la Résistance]

Actes de violences contre les Juifs

Après l'instauration de l'administration civile allemande au Luxembourg, les Juifs, qui vivaient principalement à Luxembourg-Ville, Esch-sur-Alzette ainsi que dans des localités plus petites comme Ettelbruck et Grevenmacher, devinrent la cible d'agressions et d'actes de violence. La synagogue d'Ettelbruck fut vandalisée, celles de Luxembourg et d'Esch furent plus tard complètement détruites. Des collaborateurs luxembourgeois furent impliqués dans toutes ces exactions. Les familles juives étaient harcelées en pleine rue par les nazis et leurs maisons étaient pillées.

▼ D'après la « réglementation concernant l'ordre de la vie juive au Luxembourg » du 29 juin 1941, le port d'un marquage (brassard) jaune pour les juifs à porter sur ses vêtements a été mis en place plus tôt qu'en Allemagne [MNRDH]

Le marquage des Juifs

Une nouvelle ordonnance, promulguée en juillet 1941, aboutit à l'exclusion presque totale des Juifs de la sphère publique. L'obligation de porter un brassard jaune qu'elle leur imposait était particulièrement avilissante et discriminatoire. Plus tard, ils durent arborer sur leurs vêtements l'« étoile jaune » (Judenstern), rendue obligatoire en Allemagne et dans les territoires occupés à partir du 1er septembre 1941. Ceux qui, comme Norbert Kahn de Medernach, refusaient de la porter étaient arrêtés et envoyés en camp de concentration.



LES DÉPORTATIONS

Le convoi vers Litzmannstadt du 16-18 octobre 1941

Les premières déportations à proximité du Luxembourg et de la région de Trèves, eurent lieu à l'automne 1940, lorsque quelque 6 000 Juifs de la Sarre, du Palatinat et du pays de Bade furent déportés par les nazis vers le camp de Gurs, dans le Sud de la France. Le convoi Da3 du 16 octobre 1941 marque le début de la déportation systématique, non seulement en Allemagne, mais aussi au Luxembourg occupé. Avec ceux de Vienne et de Prague, il s'agissait de l'un des premiers convois en provenance de l'Ouest. Dans une lettre datée du 18 septembre 1941, le Reichsführer-SS Heinrich Himmler avait annoncé le départ de « convois de Juifs du Reich à destination de Litzmannstadt/Łódź » au Gauleiter du Wartheland, Arthur Greiser. À l'origine, il était prévu d'envoyer dans le ghetto de Litzmannstadt, en Pologne occupée, 560 Juifs et Juives originaires du Luxembourg, de Trèves, de la vallée

LE CONVOI DA3

Le « convoi luxembourgeois » du 16/17 octobre 1941 fut l'un des 25 « trains pilotes ». Ces trains en provenance des territoires allemands en direction de l'Est ont été évalués de manière statistique. 5 de ces trains de déportation ont transporté des Sinti et des Roms vers le ghetto de Litzmannstadt, 20 trains ont transporté des Juifs et des Juives de toute l'Europe, soit 25 000 personnes au total.

allemande de la Moselle ainsi que des régions de l'Eifel et du Hunsrück.

Le départ de Luxembourg

Sur une liste établie au Luxembourg figuraient les noms de 374 personnes. Certaines d'entre elles eurent tout juste le temps de se mettre à l'abri et de quitter le pays. La veille du départ du convoi de déportés, un dernier « convoi d'émigrants » emmena plus d'une centaine de Juifs au Portugal et en Espagne, en passant par la France. Pour les Juifs restés au Luxembourg il n'y avait désormais plus d'échappatoire. Au final, 323 personnes originaires du Luxembourg (n° 1-323) et 190 du district de Trèves (n° 324-512, n°345 est occupé deux fois) furent inscrites au registre d'entrée de l'administration du ghetto de Litzmannstadt en tant que déportés du # convoi Da3. Les ordres de déportation portaient la signature de Fritz Hartmann, chef de la Gestapo de Trèves et deuxième commandant de l'Einsatzkommando Luxemburg (EKL), le « commando opérationnel » des forces de

GHETTO

Quartier ségrégué, dans lequel la population juive devait vivre à l'écart du reste de la population. Sous l'occupation nazie, les ghettos servirent également de lieux de regroupement d'où les Juifs étaient progressivement emmenés vers des camps d'extermination tels que ceux de Kulmhof ou d'Auschwitz.

police allemandes au Luxembourg dépendant directement de l'Office central de sûreté du Reich (Reichssicherheitshauptamt, ou RSHA) à Berlin.

Les nazis avaient d'abord prévu de convoquer toutes les personnes à déporter qui résidaient au Luxembourg, deux jours avant le départ du convoi. Cette convocation n'ayant pas eu lieu, elles reçurent finalement l'ordre de se présenter au bâtiment de l'administration des douanes de la gare centrale de Luxembourg, ou de s'y faire conduire par car. Environ la moitié des déportés vivaient à Luxembourg-Ville, 28 à Ettelbruck, 24 à Esch-sur-Alzette et 21 avaient été internés à Cinqfontaines. Les autres venaient de 18 autres villes et villages du Luxembourg.



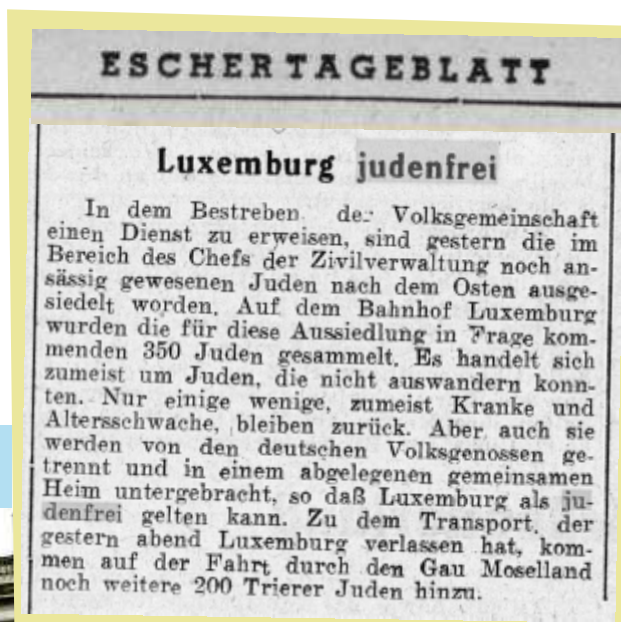
▲ Gare centrale de Luxembourg-ville, [collection privée]

La gare centrale de Luxembourg était la gare de départ du convoi. Selon un décret de la police allemande, que le Consistoire israélite transmit à ses membres le 7 octobre 1941, le départ avait été fixé le 17 octobre peu après minuit (à 00 h 12 exactement, les nazis étaient très précis sur ce point). Le train partit avec un léger retard, vers une heure du matin, et, après avoir marqué deux arrêts à Trèves puis Chemnitz, arriva un jour et demi plus tard, le 18 octobre à 14h30, en gare de Radegast à Łódź.

catholique ont toutefois, selon un rapport du service de sécurité SD, fait leurs adieux aux « juifs expulsés » « en leur serrant chaleureusement la main et en pleurant ». Des amis et des voisins sont également venus faire leurs adieux à la gare. Le lendemain de l'évacuation, la presse nazie a publié un article sur l'« évacuation » et a déclaré le « Luxembourg libre de juifs ».

Aux yeux de tous

Le transport des Juifs luxembourgeois s'est déroulé au vu et au su de tous. Les passants ont pu observer le rassemblement de plus de 300 déportés à proximité immédiate de la gare centrale de Luxembourg-Ville. Il n'y a pas eu de résistance ou de protestation contre l'évacuation. Des membres du clergé



▣ Tageblatt de Esch, article du 17 octobre 1941 [www.eluxemburgensia.lu]

▣ Gare centrale de Trèves, après 1900 [Archives de la ville de Trèves, collection Laven]



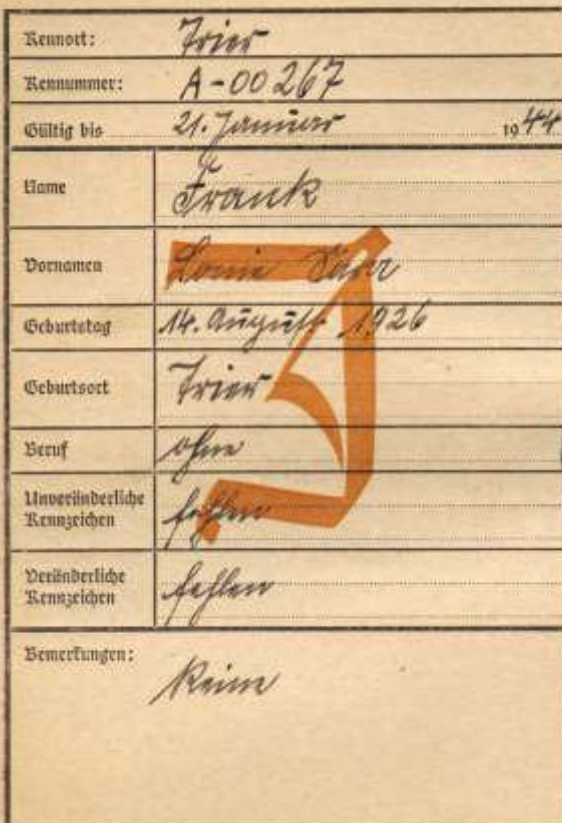
Les déportés du convoi Da 3 originaires de la région de Trèves

Le train parti de Luxembourg le 17 octobre 1941, peu après minuit, s'arrêta à Trèves au milieu de la nuit. 190 autres Juifs y montèrent à son bord.

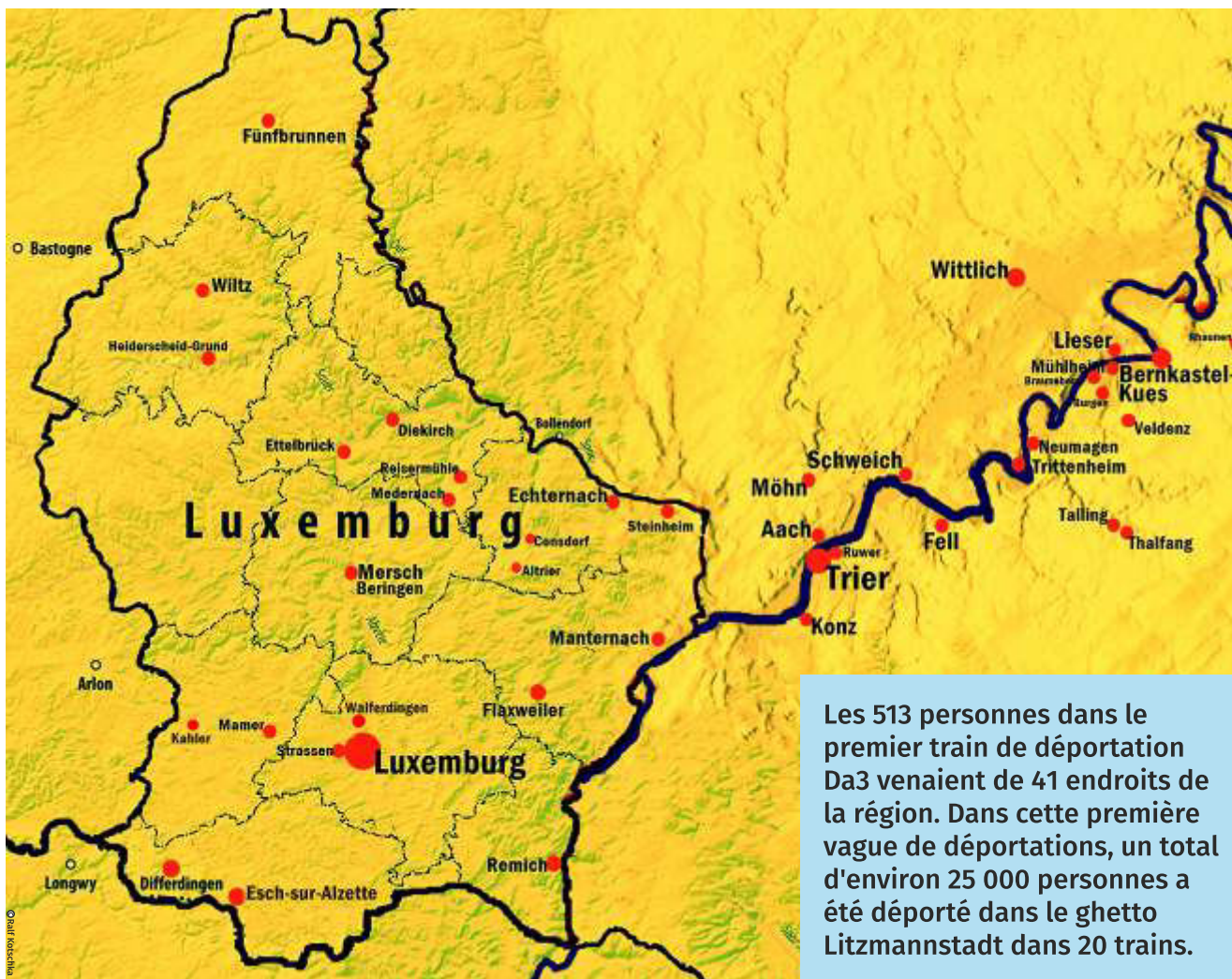
La Gestapo leur avait ordonné de se présenter le 16 octobre à 14 h 00 à Trèves, à la Bischof-Korum-Haus. Ils étaient originaires de 19 villes et villages du district de Trèves, 118 étaient de Trèves et de ses environs, onze de Wittlich et les 60 autres vivaient dans des villages des rives de la Moselle ou des hauteurs du Hunsrück. Les Juifs des localités du Hunsrück avaient été emmenés par autocar à Bernkastel et Neumagen, où ils durent monter dans un train pour Trèves. Ce train de Bernkastel s'arrêta à plusieurs reprises pour embarquer d'autres Juifs et arriva à Trèves en début d'après-midi.

Discrimination par pièces d'identité

Depuis janvier 1939 les Juifs avaient l'obligation de se procurer une carte d'identité. Celle-ci était dotée d'un « J » discriminatoire. De plus, les Juifs étaient forcés de se donner un deuxième prénom : « Israël » pour les hommes, « Sara » pour les femmes. Il s'agissait d'un harcèlement et d'une humiliation conscients.



▲ Cartes d'identité de personnes juives de Trèves [Archives de ville de Trèves]




Les 513 personnes dans le premier train de déportation Da3 venaient de 41 endroits de la région. Dans cette première vague de déportations, un total d'environ 25 000 personnes a été déporté dans le ghetto Litzmannstadt dans 20 trains.

La lycéenne Gitla Cukier

Gitla Cukier (*1924) a 5 ans lorsqu'elle quitte la Pologne avec ses parents pour s'installer au Luxembourg. Quelques mois après le début de l'occupation allemande, le 1er novembre 1940, Gitla est exclue de son lycée. Elle est déportée avec ses parents à Litzmannstadt en 1941. Dans le convoi se trouvent quatre autres filles juives qui étaient allées à l'école avec elle. Gitla est ensuite déportée à Auschwitz-Birkenau. Les circonstances et la date de sa mort sont inconnues. Son père, Isaak Cukier, est l'un des rares survivants du convoi de Litzmannstadt.

Gitla n'est pas la seule mineure envoyée à Litzmannstadt en 1941. Parmi les 323 déportés du convoi Da3 se trouvaient plus de 70 enfants et adolescents de moins de 18 ans.

 Gitla Cukier, Luxembourg, vers 1935 [Privatsammlung Marc Cukier]



Notification du Consistoire israélite de Luxembourg, 71 rue de Neyperg, du 7.10.1941

Concernant le convoi qui quittera le Luxembourg le 17 octobre, l'Einsatzkommando der Sicherheitspolizei nous a demandé de faire connaître les consignes suivantes :

Il nous a été expressément signalé que toutes les consignes doivent être appliquées à la lettre et que quiconque manquera à l'appel sera sévèrement puni.

L'appel nominal aura lieu 2 jours avant le départ, dans un lieu qui reste à déterminer. Les personnes chargées d'encadrer leurs covoyageurs seront désignées à cette occasion.

Le départ aura lieu à 0 h 12, l'arrivée à Litzmannstadt (Łódź), la destination, le surlendemain à 11 h 00. La durée du voyage sera donc d'environ un jour et demi.

Suivent les différents points :

1. Chaque personne est autorisée à emporter jusqu'à 100 Reichsmarks.
2. Chaque personne a le droit de transporter 50 kg d'effets personnels devant être, si possible, rangés dans une seule valise. Les effets personnels doivent uniquement consister en vêtements. Chaque personne est en outre autorisée à emporter :
 - 1 oreiller, 1 drap de lit, 1 couette et 1 couverture en laine.
 3. 4 à 5 jours de nourriture.
 4. Pour ce qui est des bijoux, seule une alliance peut être emportée.
 5. Les tickets de rationnement doivent être remis au Consistoire israélite avant le départ.

Il est expressément rappelé qu'il est strictement interdit de transporter des armes et du poison de quelque nature que ce soit. Avant le départ du train, les bagages de chaque personne seront soigneusement examinés par la police. [...].

Traduction des documents originaux de l'allemand [Archives Nationales de Luxembourg, Bestand (fonds) 083, N° 26]

Trèves, 12 octobre 1941 - Geheime Staatspolizei – Bureau de la police d'État de Trèves, Br. n° 3424/41- II B 3

Décret de la police d'État

Aux fins de réinstallation sur le territoire du Reich, vous êtes priés de vous présenter, prêts au départ, accompagnés des membres de votre famille si vous en avez, à la Bischof-Korum-Haus, 6 Rindertanzstraße, Trèves, le 16 octobre 1941 à 14 heures.

Soyez attentifs aux points suivants :

1. Peuvent être emportés
 - a. une valise par personne avec 50 kg d'effets personnels
 - b. linge de lit avec couvertures
 - c. tenue complète, dans la mesure où celle-ci peut être portée sur le corps.
 - d. jusqu'à 100 Reichsmarks d'argent liquide par personne.
 - e. 3 jours de nourriture
 2. Si vous êtes salarié, vous devez démissionner en bonne et due forme sur présentation de cette injonction.
 3. Si des membres de votre famille ont été assignés à une mission de travail loin du domicile (c'est-à-dire soumis au travail forcé, ndt), ils doivent être immédiatement rappelés.
 4. Vous êtes tenu de signaler votre départ en bonne et due forme auprès des autorités de police et de l'office alimentaire compétent sur présentation de cette injonction.
 5. Le logement que vous occupez doit être mis en ordre, nettoyé et fermé à clé au moment du départ. La clé doit être étiquetée et déposée auprès du bureau de police de la gare.
 6. Les individus de sexe masculin doivent être rasés de près et avoir les cheveux coupés courts, à la façon militaire, les individus de sexe féminin doivent être correctement coiffés.
- En cas de non-présentation, vous vous exposerez à des poursuites sévères

Traduction des documents originaux de l'allemand [Landeshauptarchiv Coblenz, Bestand (fonds) 457, N° 703]

➤ RAPPORT DE L'OFFICIER DE POLICE BARTHEN

« J'ai pris mon service (évacuation des Juifs) à 10 h 45. Le train qui emportait les Juifs a quitté Bernkastel à 11 h 16 et est arrivé à Trèves à 13 h 17. La mission de surveillance à Trèves s'est terminée vers 16 h 00 et, comme j'avais été de service avec les Juifs depuis 8 h 00 (fouille des Juifs et de leurs affaires), j'ai pris mon déjeuner à ce moment-là. Le départ de Trèves a eu lieu à 17 h 16 et l'arrivée à Bernkastel à 19 h 19. Il n'y avait pas de train plus tôt. »

Bernkastel-Kues, 25 octobre 1941.

Bernkastel-Kues, den 25. Oktober 1941

Die Dienstgeschäfte (Evakuierung der Juden) habe ich um 10,45 Uhr begonnen. Der Zug, mit dem die Juden abtransportiert wurden, ging um 11,16 Uhr von Bernkastel ab und kam um 13,17 Uhr in Trier an. Die Besaufichtigung in Trier war gegen 16 Uhr beendet und habe ich, da ich seit 8 Uhr dienstlich mit den Juden (Durchsuchung der Juden und Sachen) beschäftigt war, meine Mittagsmahlzeit eingenommen. Die Abfahrt von Trier erfolgte um 17,16 Uhr und endete um 19,19 Uhr in Bernkastel. Ein früherer Zug konnte nicht benutzt werden.

Barthen
Pol. Meister

⚠ « Officiellement occupé avec les Juifs »

Avant la déportation, les Juifs étaient fouillés, comme le prouve ce rapport [Landeshauptarchiv Koblenz, LHAko Best. 457 Nr.703 Extrait-004]

Geheime Staatspolizei
Staatspolizeistelle Trier

Trier, den 12. Oktober 1941

Chiffre: 1
Fernsprecher: Nr. 2265

Bz. Nr. 3424/41 - II B 3 -
Sine in bei Notizen und Befehlen die Befülligen und Zahlen angegeben.

Staatspolizeiliche Verfügung.


Zum Zwecke der Aussiedlung nach dem Reichsgebiet haben Sie sich und soweit Familienangehörige vorhanden sind auch diese, am 16. Oktober 1941 um 14 Uhr im Bischof-Korum-Haus Trier, Rindertensstr. 6 abfahrtsbereit einzufinden. Dabei ist folgendes zu beachten:

- Mitgenommen werden kann
 - pro Person ein Koffer mit Gepäck im Gewicht bis zu 50 kg.
 - Bettzeug mit Decken,
 - Vollständige Bekleidung, soweit sie am Körper getragen werden kann,
 - Bargeld pro Person bis zu RM 100,-
 - Verpflegung für 3 Tage.
- Soweit Sie im Arbeitsverhältnis stehen, haben Sie dieses ordnungsgemäß unter Vorlage dieser Verfügung zu lösen.
- Sollten Familienangehörige im Arbeitseinsatz auswärts beschäftigt sein, so sind diese sofort zurückzurufen.
- Sie haben sich ordnungsgemäß unter Vorlage dieser Verfügung bei den polizeilichen Meldebehörden und dem zuständigen Ernährungsamt abzumelden.
- Die bisherige Wohnung ist in Ordnung und Sauberkeit zu bringen und nach Verlassen zu verschließen. Der Schlüssel ist mit Anhänger zu versehen, zu beschriften und bei der Dienststelle der Sicherheitspolizei am Bahnhof abzugeben.
- Die männlichen Personen haben glattrasiert und mit kurzem militärischen Haarschnitt, die weiblichen Personen ordnungsgemäß frisiert zu erscheinen.

Bei Nichterscheinen wird mit schärfsten staatspolizeilichen Mitteln gegen Sie vorgegangen.

An

In Vertretung:
[Signature]



Landrat Bernkastel-Kues, den 15. Oktober 1941.

An die Staatspolizeistelle in Trier.

Betrifft: Evakuierung der Juden.

Mündliche Verfügung vom 12.10.1941.

Die angeordneten Maßnahmen sind getroffen. Die Juden kamen mit dem Zug der Moseltalbahn um 13,15 Uhr in Trier an. Der Transport wird von zwei Gendarmen begleitet. Die Namen der zu dem Transport gehörenden Juden werde ich noch in einer Liste angeben, die der Transportbegleiter mitbringen wird. Die Vermögenserklärungen der evakuierten Juden sind beigefügt. Ein Verzeichnis über die Vermögenserklärungen in zweifacher Ausfertigung liegt bei. Wegen der Familie des Juden Karl Israel Samuel Thalfang (Schwerkriegsbeschädigter) nehme ich auf den Vermerk zu lfd.Nr. 58 der beiliegenden Liste über die Vermögenserklärungen Bezug. Die Empfangsbescheinigungen über die erfolgte Zustellung der dortigen staatspolizeil. Verfügung vom 12.10.1941 sind beigefügt.

In Vertretung: *[Signature]* Zugt.

Beg.-Oberinspektor.

⚠ « L'évacuation des Juifs »

Rapport du Landrat de Bernkastel-Kues à la Gestapo Trèves du 15.10.1941 [Archives de ville de Trèves] [Landeshauptarchiv Koblenz, LHAko Best. 457 Nr. 703 Auszug-003]

⚠ « Aux fins du transfert »

Ordre de déportation par la Gestapo Trèves aux ménages concernés [Landeshauptarchiv Koblenz, LHAko Best. 457 Nr. 703 Extrait-001]

Extrait des mémoires de Joseph (« Josy ») Schlang

« Un jour, en octobre 1941, mon père a été informé qu'un placard annonçant la déportation vers Łódź avait été affiché sur le centre communautaire juif de Luxembourg. Mon père et moi nous sommes ensuite rendus au centre communautaire pour lire la proclamation par nous-mêmes et en discuter avec les représentants de la communauté [...]. Quand nous leur avons demandé ce que nous pouvions faire, ils nous ont conseillé de fuir. Fuir le Luxembourg était encore possible à cette époque. Mon père a toutefois rejeté cette suggestion et a dit à notre famille que rien n'allait nous arriver. Le 16 octobre, ma famille a reçu l'ordre de se présenter à la gare de Luxembourg. Une fois sur place, nous sommes allés dans le bureau de la Gestapo qui s'y trouvait à l'époque. Un long train de voyageurs attendait déjà. On m'a confié la supervision de notre voiture. Il y avait à ce moment-là environ 300 à 400 Juifs. Le train n'était pas encore complet. [...] »



Extraits des listes de noms originales pour le train de déportation Da3 (plus de 50 pages tapées référant 513 personnes) www.statistik-des-holocaust.de

Le couple Daniel et Erna Levy, capturés après leur fuite au Luxembourg [ANLux J-108-0456758]



Une histoire de famille germano-luxembourgeoise

Daniel Levy est né à Bollendorf, dans l'Eifel, en 1901. Lorsque les nazis lui retirent sa licence de commerçant de bétail, il perd son gagne-pain. En 1938, il émigre au Luxembourg avec sa femme Erna et leurs enfants, Ilse et Günther. La sœur de Mme Levy, Henriette, originaire de Rhaunen, dans le Hunsrück, vit à Medernach. Elle est mariée à un Luxembourgeois, Léon Herz. Eux aussi ont deux enfants, Marcel et Renée.

Léon aide Daniel à trouver un logement dans le village voisin d'Ermsdorf. Le 16 octobre 1941, les deux familles se trouvent à bord du convoi de déportation vers Litzmannstadt. La famille Levy est déportée à Auschwitz le 12 août 1944. Erna et ses enfants sont gazés. Daniel, sélectionné pour le travail forcé, survit. Il sera plus tard libéré du camp de concentration de Blechhammer. Léon Herz meurt de malnutrition dans le ghetto de Litzmannstadt, le 21 juillet 1942. Sa femme et ses enfants sont assassinés.

Le camp d'internement de Cinqfontaines

En août 1941, le couvent désaffecté de Cinqfontaines (Fünfbrunnen en allemand), dans le Nord du Luxembourg, fut converti en une sorte de camp de rassemblement, sous l'appellation trompeuse de « maison de retraite juive ». L'objectif était d'y interner tous les Juifs vivant encore au Luxembourg pour les isoler du reste de la population. Entre 1941 et 1943, environ 300 Juifs y furent incarcérés dans des conditions inhumaines. La « maison de retraite » n'était toutefois qu'une escale avant le départ vers les camps et, jusqu'en juin 1943, tous ses « pensionnaires » furent progressivement déportés, la plupart vers Theresienstadt. 21 d'entre eux se trouvaient aussi dans le convoi qui partit pour Litzmannstadt en octobre 1941.



▲ De 1941 à 1943, environ 300 juifs ont été internés dans une « maison de retraite » dans le bâtiment du couvent à Cinqfontaines et ont été déportés. À partir de 2022, Cinqfontaines devrait devenir un lieu d'apprentissage et de rencontre. [collection privée]

La Bischof-Korum-Haus

La maison dite « de l'évêque Korum », Bischof-Korum-Haus, démolie dans les années 1960, avait été construite vers 1930, sur l'actuelle Rindertanzplatz, à l'initiative de la MJC (Marianische Jünglingscongregation, « Congrégation mariale des jeunes garçons »), une organisation de jeunesse catholique. Réquisitionné par les nazis, l'immeuble leur servit, tout comme l'ancienne maison d'arrêt de la Windstraße, de centre de regroupement pour les Juifs de Trèves et des environs. Les détenus étaient ensuite escortés jusqu'à la gare, où les attendaient les trains de déportation. Une plaque commémorative, apposée en 1993, a été remplacée en 2020 par un mémorial composé d'une petite valise en bronze flanquée d'une stèle qui explique le contexte historique.

▶ Trèves, Bischof-Korum-Haus (photo des années 1950). Dans les années 1940, la maison a servi en tant que zone de rassemblement pour les juifs avant leur déportation. [Bureau des mémoriaux Trèves, Denkmalamt Trier]



Personnes dans le train de déportation
Da3 du Luxembourg à Trèves
au ghetto Litzmannstadt



Kurt Frank
né 8.4.1923

Stadarchiv Trier k33



Gerson Aronow
né 2.2.1888

Stadarchiv Trier k047



Majer Moritz Bonem
né 9.9.1879



Karl Kurt Bonem
né 14.3.1914

Stadarchiv Trier k054



Rosa Kahn
née 7.12.1866

Stadarchiv Trier k35



Ilse Levy
née 4.12.1925

(2)



Clara Clementine Ermann
née 22.7.1881

Stadarchiv Trier k064



La famille Bermann de Wittlich
Le père Mirtil, la mère Berta avec leurs enfants Anita et Siegbert. Ils ont été transportés de force avec le train de déportation Da3 au ghetto Litzmannstadt. Aucun d'entre eux a survécu.



Amalie Lorig
née 13.11.1879

Stadarchiv Trier k219



Moses Heimann
né 30.11.1879

Stadarchiv Trier k04



Frida Lukmanski
née 28.2.1888

ANLux J-108-0274302_051



Isidor Hirsch
né 12.5.1892

Stadarchiv Trier k18



Klara Lukmanski
née 26.9.1912

(4)



Heinrich Lukmanski
né 27.7.1915

(5)

ANLux J-108-0274302_021



Aron Samuel Lukmanski
né 3.1.1882

(6)

ANLux J-108-0274302_041



Johanna Lukmanski
née 17.7.1920

(7)

ANLux J-108-0274302_031



(8)

Emile Herz
né 1890



*

Leo Hirsch
né 28.8.1875



*

Emilia Ermann
née 3.8.1877



*

Leonie Frank
née 14.8.1926



*

Ruth Selma Bär
née 7.1.1922



*

Hans Schneider
né 22.6.1927



*

Leopold Lazarus
né 25.4.1876



*

Franziska Frank
née 3.5.1894



*

Karl Schloss
né 14.5.1884



*

Ernst Schneider
né 11.9.1888



*

David Schloss
né 3.1.1882



*

Manfred Schloss
né 1.2.1931



*

Ernst Heimann
né 15.3.1869



(9)

(10)

Henriette Herz-Ermann avec fille Renée Herz
(nées 1902 et 1939)

Crédits photos:

* = Kennkarten juives, archives de ville Trèves
3,4,5,6,7 = ANLux (Archives nationales Luxembourg)
12,8,9,10 = Commune Vallée de l'Ernz

* Ces photos ne sont pas des photos de passeport « normales ». Elles sont nées sous contrainte : à partir de 1939, les juifs ont obtenus des Kennkarten, sur lesquelles leur nom était forcément complété par les prénoms « Sara » (pour les femmes) et « Israël » (pour les hommes). Ces photos ont été capturées par les coupables - souvent au siège de la gestapo. Malheureusement, il s'agissait souvent des derniers signes de vie de ces personnes.

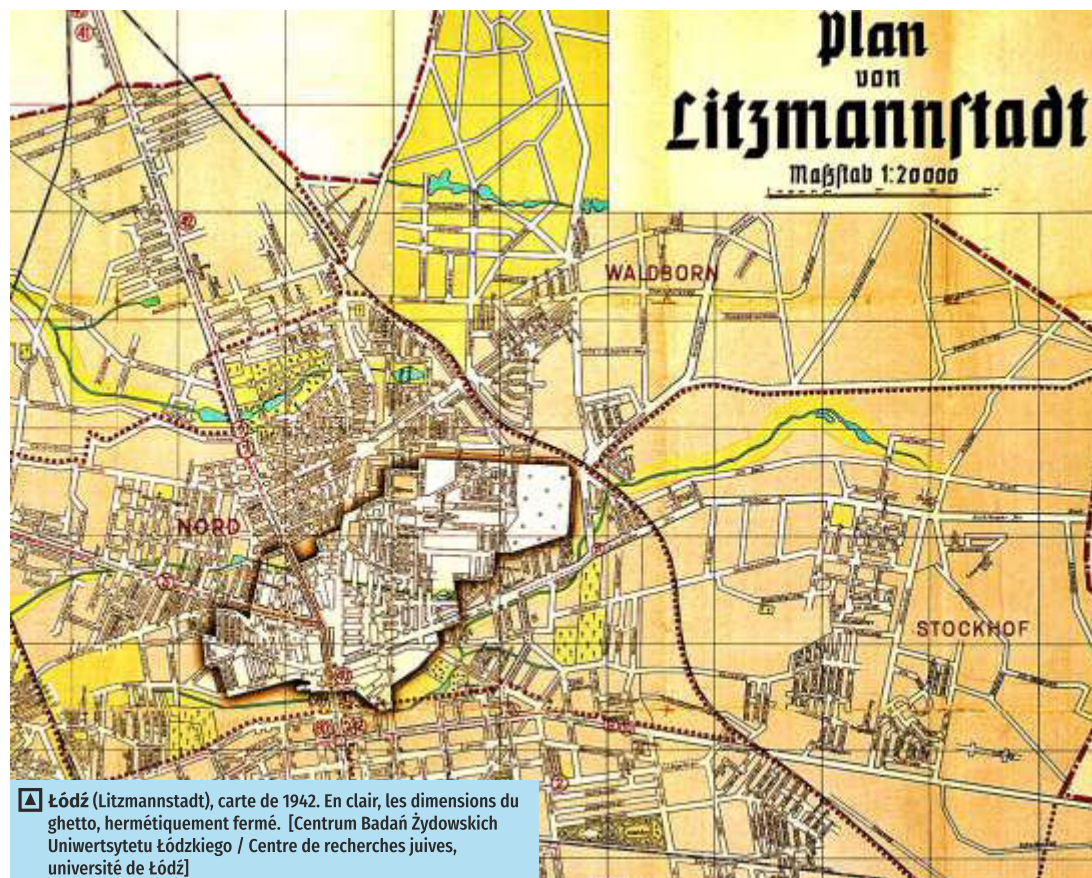
LE GHETTO DE LITZMANNSTADT



Présentation

C'est au début de l'occupation allemande de la Pologne, en décembre 1939, qu'est donné l'ordre d'établir un ghetto à Łódź. Il est implanté dans le quartier pauvre de Baluty, au nord du centre-ville. Tous les Juifs de la ville y sont rassemblés à partir de février 1940. En avril 1940, les nazis rebaptisent Łódź « Litzmannstadt ».

Au moment où le ghetto est définitivement coupé du monde extérieur, 160 000 personnes y sont enfermées. 40 000 déportés d'Europe de l'Ouest et d'autres territoires les y rejoindront.



▲ Łódź (Litzmannstadt), carte de 1942. En clair, les dimensions du ghetto, hermétiquement fermé. [Centrum Badań Żydowskich Uniwersytetu Łódzkiego / Centre de recherches juives, université de Łódź]

Le choc à l'arrivée

Le voyage à bord du « convoi luxembourgeois », tel qu'on l'appelait à l'époque à Litzmannstadt, fut extrêmement éprouvant, particulièrement pour les personnes âgées (113 des déportés du convoi Da3 avaient plus de 60 ans) et pour les enfants (36 avaient moins de 10 ans). Le choc fut d'autant plus grand à l'arrivée en gare de Radegast. Une couche épaisse d'excréments, de boue et d'eau recouvrait le sol. Fourbus, chargés de valises, de sacs à dos, de paquets

sous les bras, les déportés furent contraints de parcourir la distance qui séparait la gare du ghetto au pas de course, sous les hurlements de la Gestapo. Après leur enregistrement, ils furent répartis dans différents logements du ghetto surpeuplé. Six à huit personnes s'entassaient dans une pièce. Il n'y avait ni eau courante ni cuisine ni toilettes. Puits et latrines étaient dans la cour. À la fin du mois d'octobre, il faisait déjà très froid en Pologne. Le combustible avait disparu depuis longtemps.



▲ Les enfants font la file devant la distribution de repas [Album ghetto, nr. 52]

Toutes les photos de ce chapitre proviennent de l'album ghetto : Łódź Ghetto/ Litzmannstadt Getto 1940-1944 Album, ed. J. Baranowski, S.M. Nowinowski [Archives Państwowe w Łodzi]

La nourriture que les familles avaient apportée fut rapidement consommée. Les déportés étaient tributaires des rations alimentaires distribuées par l'administration juive du ghetto. Pour les obtenir, ils devaient acheter des tickets de rationnement. Le 5 novembre 1941, suite à l'arrivée des convois de Prague, de Vienne, de Luxembourg et de 17 autres destinations, le ghetto comptait 20 000 habitants supplémentaires. Sa dotation alimentaire, en revanche, n'avait pas augmenté. L'administration réduisit la ration quotidienne de pain de 330 à 280 grammes. Un habitant du ghetto a décrit la situation : **« Une fois par jour, une troupe de cantiniers distribuait une soupe claire et aqueuse sans valeur nutritive, une tranche de pain mince comme une feuille de papier et un ignoble liquide au goût amer auquel on avait donné le nom de « café » ; voilà tout ce que nous avions à manger. »**



Si les habitants du ghetto voulaient améliorer leur maigre ration mensuelle, ils pouvaient acheter des légumes sur le marché. Pour cela, il leur fallait toutefois de l'argent. Ils échangeaient les Reichsmarks qu'ils avaient emportés contre des coupons qui n'avaient aucune valeur hors du ghetto. C'était un trafic très rentable pour l'administration allemande.

Le 4 décembre 1941, l'interdiction faite aux déportés du convoi Luxembourg-Trèves de l'envoyer et de recevoir des lettres ou des colis fut levée. L'objectif était de rassurer les

membres de leurs familles qui n'avaient pas encore été déportés. Le contenu des lettres était prescrit par les autorités allemandes. Sous cette condition, les déportés purent écrire à des parents et des amis restés au pays afin de leur donner des nouvelles et de leur demander d'envoyer de l'argent. S'ils pouvaient écrire des cartes postales, rien ne garantissait toutefois que celles-ci arrivent à leurs destinataires. Beaucoup étaient censurées et saisies par l'administration allemande du ghetto.

C'est ce qui arriva notamment aux cartes qu'Emile Herz, de Medernach au Luxembourg, avait adressées à un ami boucher de son village d'origine ainsi qu'à deux couples allemands, les Levy et les Mayer, qui avaient vécu à Ettelbruck avant la déportation, pour leur demander de lui envoyer de l'argent. La carte de Leo Hirsch, envoyée à l'administration communale de Thalfang, dans le Hunsrück, arriva en revanche à destination. Les envois d'argent continuèrent à arriver dans le ghetto de Litzmannstadt jusqu'au début de 1942.



☑ Carte postale d'Emile Herz (S.23 en haut) de Medernach à une famille amie : « Nous (...) n'avons pas oublié la patrie »

☑ Carte postale de la part de Rosa Hayum à une famille qui n'a pas encore été déportée : « Est-ce que vous habitez dans notre chambre ? » - allusion à une maison de juifs.

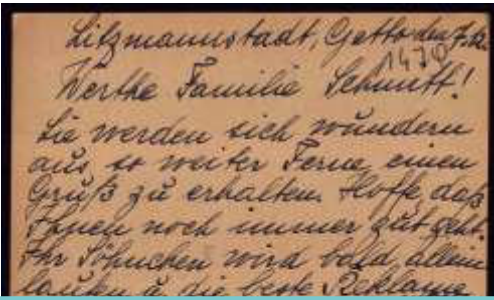
Toutes les cartes postales présentées ici sont issues des Archives de l'Etat à Lodz [Archives Państwowe w Łodzi]. Elles n'ont jamais été envoyées à cause de la censure sévère et n'ont jamais atteint leurs destinataires.

Déracinement et désespoir

Beaucoup des déportés du convoi Trèves-Luxembourg se sentaient étrangers dans le ghetto, dominé par la langue et la mentalité de ses habitants majoritairement polonais. C'était un peu plus facile pour ceux d'entre eux, 100 sur les 512, qui étaient d'origine polonaise. Les déportés avaient le mal du pays et très peur de ce qui les attendait. Cela en revanche, ils n'étaient pas autorisés à l'écrire dans leurs cartes postales. Pour surmonter le désespoir et le manque de perspectives, mais aussi tout bonnement pour survivre, ils devaient trouver un emploi. Seuls ceux qui travaillaient avaient droit à un bol de soupe supplémentaire. Les qualifications professionnelles des déportés du convoi Trèves-Luxembourg, la plupart étaient commerçants, ne correspondaient cependant pas au besoin de l'économie du ghetto, mise au service de l'effort de guerre allemand. C'étaient les artisans et les ouvriers qui étaient le plus demandés.



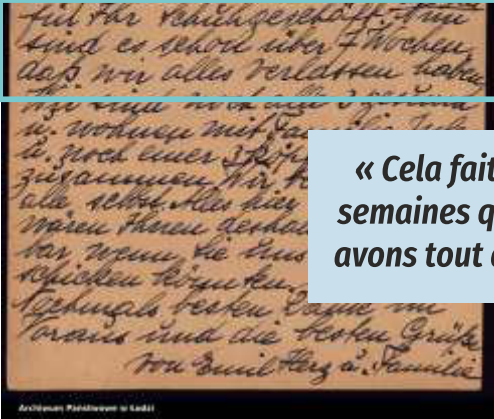
« Dans ses pensées, Sally est beaucoup à Trèves »



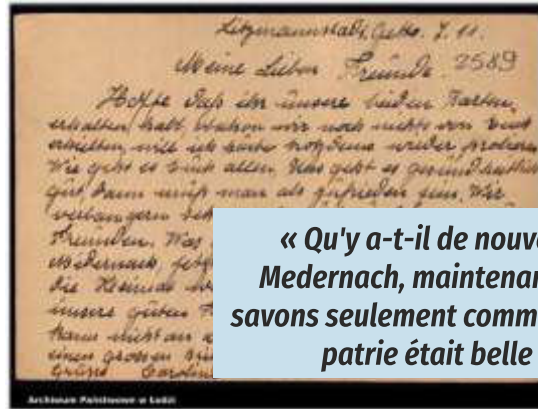
Les raisons pour lesquelles ces cartes ne pouvaient pas être envoyées étaient banales : elles contenaient des affirmations ou des allusions à la situation réelle dans le ghetto.



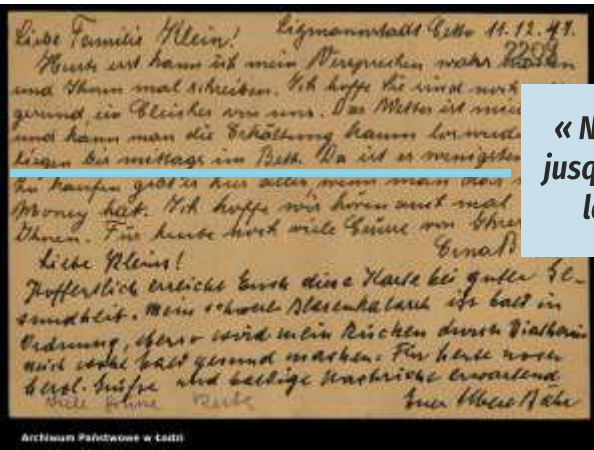
La censure comme harcèlement : carte non envoyée, car trop « sale ».



« Cela fait déjà 7 semaines que nous avons tout quitté. »

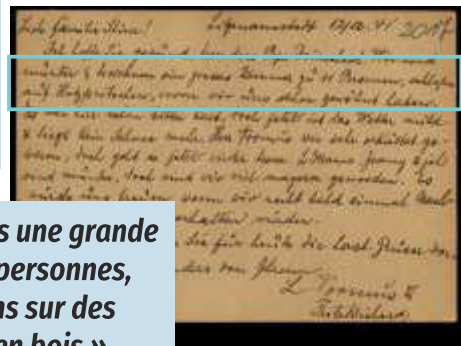


« Qu'y a-t-il de nouveau à Medernach, maintenant nous savons seulement comment notre patrie était belle. »

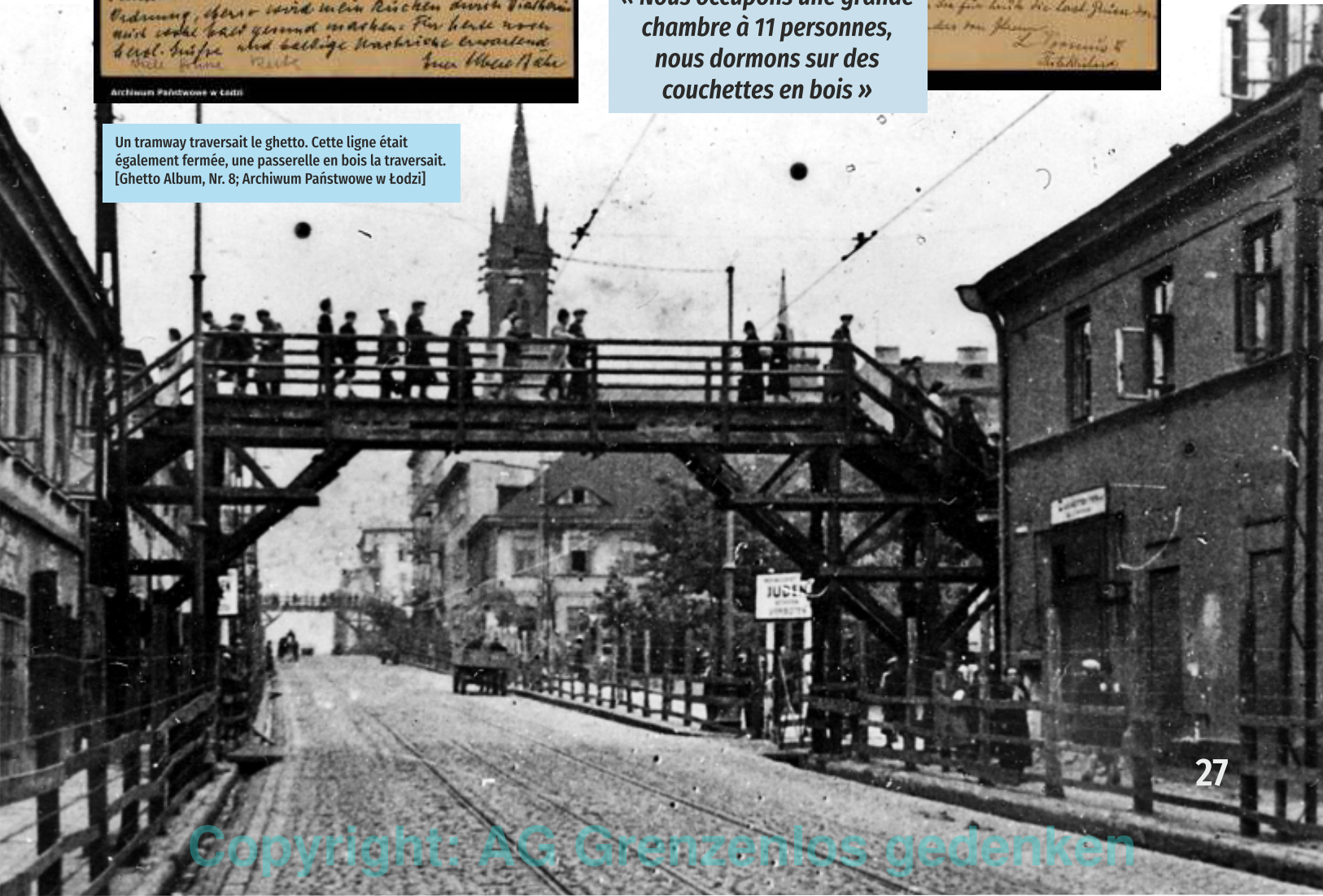


« Nous restons au lit jusqu'à midi, au moins là il fait chaud »

« Nous occupons une grande chambre à 11 personnes, nous dormons sur des couchettes en bois »



Un tramway traversait le ghetto. Cette ligne était également fermée, une passerelle en bois la traversait. [Ghetto Album, Nr. 8; Archiwum Państwowe w Łodzi]



Les aliments, marchandises et services étaient chers et rares, ils n'étaient disponibles qu'à partir de bons de retrait (voir plus bas). Les déportés n'avaient le droit d'apporter que très peu d'argent, rapidement dépensé. Ensuite commença la lutte pour la survie.

Un semblant de « normalité »

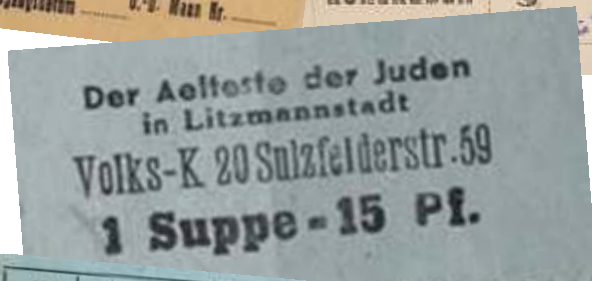
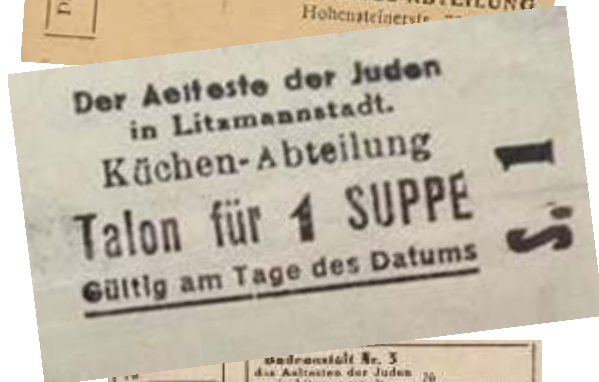
Malgré les circonstances extrêmes, il y avait aussi des moments de normalité dans le ghetto. Les enfants jouaient dans les rues, les gens tombaient amoureux et se mariaient. Jakob Hirschkorn, qui avait fui Wawern pour Echternach, rencontra ainsi Chaja Zylberberg, née à Łódź, alors que tous deux étaient soumis au travail forcé à la gare de Radegast. Parmi les rares moments d'évasion, il y avait aussi les concerts et les représentations théâtrales.

La faim et les maladies

Des survivants du ghetto ont raconté plus tard : « Dans le ghetto, nous n'avions pas besoin de calendrier. Notre existence était divisée en deux périodes, définies par la nourriture distribuée. Du pain une fois tous les huit jours, les autres aliments une fois par mois. Chaque journée était divisée en deux : avant et après la soupe. Le temps passait comme ça. [...] Quand on a faim et qu'on voit du pain, impossible de se dominer. Certains mangeaient leur pain en trois jours, ensuite il ne leur restait plus rien. Il fallait se rationner soi-même. Au fil du temps, la faim a dominé nos vies, est devenue le seul repère de notre existence. Rares étaient les distances qui nous semblaient trop grandes pour trouver quelque chose, ranci ou pas, à nous mettre sous la dent. Mais quoi que nous fassions, nous avions encore faim. » L'extrême malnutrition, les conditions de logement et d'hygiène effroyables, sans compter la charge psychologique constante du désespoir et de l'incertitude : tout cela conduisit à l'irruption de maladies. Les cas de typhus, de dysenterie, de tuberculose, de maladies cardiaques et du système circulatoire se multiplièrent de façon dramatique. La diarrhée, cette « maladie du ghetto » tant redoutée, avait souvent pour conséquence une faiblesse extrême et la mort.

Travail forcé

Depuis l'arrivée des « Juifs de l'Ouest », en octobre 1941, le ghetto de Litzmannstadt était de fait devenu un camp de travail. Sous le mot d'ordre « Le travail est notre seul salut », Chaim Rumkowski, chef du # Judenrat, l'administration juive du ghetto, tenta dès le début de rendre sa main-d'œuvre indispensable aux Allemands. Les « travailleurs et travailleuses utiles », espérait-il, seraient suffisamment nourris, mais surtout ne seraient pas envoyés dans les camps d'extermination. Dans l'ensemble, cet espoir se révéla vain. Dans le ghetto, la plupart des habitants étaient forcés à travailler dans des conditions misérables. Avec ses nombreux ateliers, où l'on travaillait en particulier le textile, le cuir, le bois, le métal, Litzmannstadt devint le site de production le plus important de la Wehrmacht. Des entreprises comme Neckermann y étaient également installées. De nombreux travailleurs forcés devaient par ailleurs charger et décharger les trains à Radegast. Le nombre de travailleurs forcés passa de 7 000 en 1940 à près de 77 000 en 1942 (en comptant ceux qui étaient déclarés malades). Ils travaillaient dans près d'une centaine d'usines.



JUDENRAT

Judenrat (« conseil juif ») est un terme nazi qui désigne les organismes que le Troisième Reich força les Juifs à créer, dans les territoires qu'il contrôlait. Ils étaient chargés de l'administration locale des ghettos.



En 1944, la commission de l'armement de Posen détermina qu'environ 95 % des habitants du ghetto étaient astreints au travail forcé au service de l'industrie de guerre allemande. L'administration du ghetto détachait aussi des travailleurs en dehors de Litzmannstadt. Les chances de survie étaient pratiquement nulles pour ceux qui ne travaillaient pas où dont l'emploi était mal payé. À leur arrivée, 200 des déportés du convoi Luxembourg-Trèves avaient été déclarés « aptes au travail » et 215 autres « partiellement aptes ».

Derniers signes de vie ou « Le travail n'est pas un salut »

La « Solution finale » fut systématiquement organisée par la SS et les administrations allemandes au cours de la conférence de Wannsee, début 1942. Les massacres avaient déjà lieu depuis l'été 1941. L'objectif des nazis était d'assassiner tous les Juifs. La même année, 70 000 habitants du ghetto de Litzmannstadt furent conduits au centre d'extermination de Kulmhof pour y être assassinés de manière bestiale. Dans le cadre de ce processus, la « Commission de réinstallation » (Aussiedlungs-Kommission), comme les Allemands la nommaient de manière euphémisante, ne se souciait généralement pas de savoir si les personnes à déporter avaient un emploi. Beaucoup lui écrivirent des lettres désespérées, à l'exemple de celle de Max Kahn d'Echternach, datée du 14 mai 1942.

« Par la présente, le soussigné, Max Kahn, demande une nouvelle fois à être exempté de la réinstallation avec son épouse car, comme l'établit le certificat ci-joint, nous sommes tous deux tout à fait incapables de nous déplacer après plusieurs semaines de maladie et d'épuisement. Je me permets par ailleurs de porter à votre attention que mes trois enfants Sylvain, Hugo et Rosa ont un emploi, sont donc exemptés de réinstallation et peuvent à tout moment subvenir à nos besoins. »

Malgré cette requête, toute la famille fut assassinée par les Allemands.

De nombreuses entreprises ont tiré profit du travail forcé dans le ghetto de Litzmannstadt. Parmi elles, C&A qui, il y a quelques années seulement, a commandité une étude historique, pour faire la lumière sur son passé.

« Maurice Brenninkmeijer, qui est à la tête du très secret clan C&A, l'une des familles d'entrepreneurs les plus riches d'Europe, s'est pour la première fois exprimé sur l'histoire de sa famille sous le Troisième Reich. L'historien Mark Spoerer (Université de Ratisbonne) a travaillé sur celle-ci. Dans son livre, il décrit comment la branche allemande de la famille a participé à des aryanisations et recouru au travail de Juifs emprisonnés dans le ghetto de Łódź. [...] L'exposition « 100 ans de C&A en Allemagne » a été le détonateur de cette enquête. Des informations étaient remontées à la surface « qui donnaient de notre famille sous le Troisième Reich une image différente de celle que nous connaissions jusque-là. Nous voulions donc nous assurer que nous connaissions réellement l'histoire de notre famille », a déclaré Maurice Brenninkmeijer. »

Citation extraite de Die Zeit, 13 juillet 2016. Aujourd'hui, C&A soutient des projets mémoriels.



De haut en bas:

- Tri des chiffons [Album ghetto, S.27]
 - Des filles cousent des chaussures ensemble [album ghetto, Nr. 165]
 - Des jeunes hommes fabriquent des sacs [album ghetto, Nr. 245]
 - Fabrication de semelles de chaussures [album ghetto, nr. 216]
- [Archives Państwowe w Łodzi]



Photographies de la "vie" dans le ghetto

L' « Ältestenrat der Juden » espérait montrer la performance des ghettos à travers des photos de situations de travail, afin d'éviter d'autres déportations. Ainsi, de nombreuses photos de la vie au ghetto et de la misère quotidienne ont été prises. Elles constituent des témoignages frappants de personnes ayant tenté de survivre dans le ghetto avec dignité et humanité.

Ce qui ne figure pas sur les photos : la peur permanente de la mort des prisonniers.

Du haut en bas :

- Infirmerie : il n'y avait pratiquement pas de médicaments
 - pénurie d'habitation : parfois, 8-12 personnes ont dû cohabiter dans une chambre
 - jouer et étudier dans des conditions serrées
 - deux enfants cherchent à être réconfortés par leur mère
 - cours de religion pour enfants
- [Ghetto Album, Nr. 74, 121, 122, 110, 42]
[Archiwum Państwowe w Łodzi]



Jakob Hirsch Korn et Chaja (Halina) Zylberberg

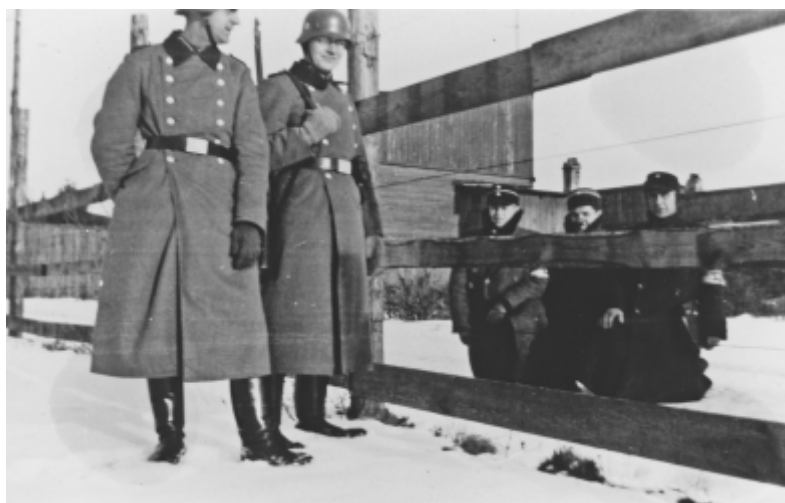
Jakob Hirsch Korn, né à Łódź, avait fui Wawern, dans le district de Saarbarg, pour s'installer au Luxembourg en 1938 et a été déporté d'Echternach à Litzmannstadt le 17 octobre 1941. Il y retrouva ses parents et son frère, qui avaient été expulsés d'Allemagne en octobre 1938, en même temps que plusieurs milliers de Juifs polonais. Les Allemands ont assassiné leurs parents en 1944 au camp de concentration d'Auschwitz. Le frère de Jacob, Norbert, a survécu à ce camp de concentration. Sa sœur aînée Sophie est considérée comme disparue. Les jeunes sœurs Paula et Erna ont pu être sauvées en Angleterre, Erna dans un transport d'enfants. Déporté au ghetto de Litzmannstadt, il épousa Chaja (Halina) Zylberberg, elle aussi native de Łódź. Halina dut d'abord travailler dans une usine qui

fabriquait ou réparait des chaussures et des bottes pour la Wehrmacht. Plus tard, elle fut contrainte de charger et décharger les trains à Radegast, la gare de Łódź. Jakob était astreint à la même tâche depuis la fin 1941. En août 1944, ils intégrèrent tous deux # l'« équipe de nettoyage », censée effacer les traces des atrocités nazies dans le ghetto. À la mi-janvier 1945, alors que Halina et Jakob cherchaient à se cacher dans un ghetto quasiment vide et battu par le froid glacial, ils furent arrêtés par une patrouille de la SS. Livrés à la Gestapo, ils furent libérés par les soldats soviétiques le 19 janvier.

Le père de Halina Zylberberg est mort dans le ghetto. Les SS ont assassiné la mère et deux des frères et sœurs de Halina à Auschwitz. Seule la sœur aînée a survécu à Bergen-Belsen.



La famille Hirsch Korn à Wawern (1928). Jakob est le deuxième à droite. [Photo: Ruth Hirsch]



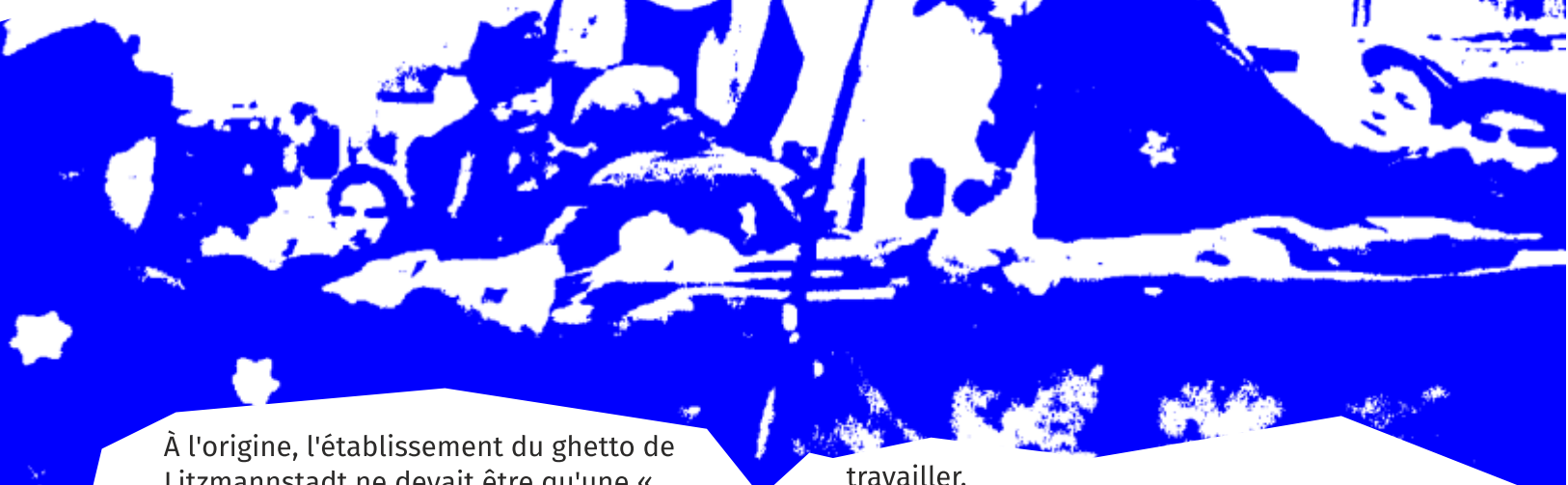
☑ Il était pratiquement impossible de s'échapper du ghetto en raison des clotûres massives et de la surveillance continue par les Allemands.

[Ghetto Album, Nr. 7] [Archiwum Państwowe w Łodzi]

L'ÉQUIPE DE NETTOYAGE

À partir de l'été 1944, les Allemands obligèrent les prisonniers du ghetto à effacer toute trace laissée par les nazis.

AUTRES DÉPORTATIONS ET EXTERMINATIONS



À l'origine, l'établissement du ghetto de Litzmannstadt ne devait être qu'une « mesure transitoire » (Peter Longerich). Les plans initiaux, prévoyant des déportations plus à l'Est, ayant toutefois échoué, le ghetto de Litzmannstadt continua d'exister en tant que ghetto de travail, tout en servant de lieu de rassemblement d'où les Juifs, mais aussi des Sinté et des Roms, étaient dirigés vers les camps d'extermination.

En décembre 1941, ces derniers furent d'ailleurs les premières victimes des 80 hommes du Sonderkommando (« commando spécial ») « Lange », qui sévissait dans le centre d'extermination de Kulmhof, 70 km au nord-ouest du ghetto. De janvier à avril 1942, 44 000 Juifs polonais du ghetto y furent à leur tour assassinés puis, au mois de mai, près de 11 000 déportés juifs d'Europe de l'Ouest. En septembre, pendant un couvre-feu, les Juifs jugés inaptes au travail, c'est-à-dire les enfants, les personnes âgées et les malades, furent raflés de manière extrêmement violente et envoyés à la mort. Tout au long de cette période, les nazis assassinèrent en premier lieu les Juifs de Litzmannstadt qui n'étaient pas en état de

travailler.

Suite à la décision de Himmler de « liquider » le ghetto, arrêtée au printemps 1944, près de 7 200 autres personnes furent assassinées, entre le 23 juin et le 14 juillet 1944. La capacité du centre d'extermination de Kulmhof n'était pas suffisante pour tuer dans les plus brefs délais tous les Juifs qui subsistaient dans le ghetto. À partir du 8 août, la police allemande rassembla près de 70 000 personnes lors de rafles brutales et les déporta à Auschwitz-Birkenau, où ils furent pour la plupart immédiatement assassinés dans les chambres à gaz.

Le bilan de la terreur : les Allemands tuèrent 150 000 Juifs du ghetto de Litzmannstadt, pour la plupart à Kulmhof et à Auschwitz-Birkenau. Lorsqu'elle libéra finalement le ghetto, le 19 janvier 1945, l'Armée rouge découvrit à peine 900 survivants. Ces derniers avaient appartenu à l'« équipe de nettoyage » (Aufräumkommando), ou s'étaient cachés. Sur les 513 déportés du convoi Luxembourg-Trèves du 17 octobre 1941, seuls 13 survécurent au ghetto et aux camps d'extermination.



Des Juifs issus du ghetto en chemin d'une nouvelle déportation
[Ghetto Album, Nr. 256] [Archiwum Państwowe w Łodzi]

Dans les camps d'extermination

Lorsque le centre d'extermination de Kulmhof fut créé, le processus de mise à mort était encore dans sa phase expérimentale. Il n'y avait pas encore de chambres à gaz, comme plus tard à Auschwitz-Birkenau et dans d'autres camps d'extermination. À Kulmhof, les victimes étaient asphyxiées par les gaz d'échappement de véhicules à moteur. C'est ici que fut mis au point le processus d'assassinat à la chaîne, quasi-industriel, qui remplaça les fusillades massives des Einsatzkommandos. Dans les usines de la mort de Kulmhof, Auschwitz-Birkenau, Majdanek, Sobibor, Belzec et Treblinka, même les cadavres des victimes étaient exploités. Tout ce qui pouvait être récupéré : cheveux, dents en or, dentiers, vêtements, lunettes, etc. était envoyé en Allemagne. En ce qui concerne les déportés juifs de Trèves, nous savons que 41 d'entre eux furent asphyxiés aux gaz d'échappement en mai 1942, 10 autres en septembre 1942. Fin 1942, le centre d'extermination de Kulmhof fut fermé temporairement. À ce moment, il est probable que seul un quart des déportés du convoi Da3 était encore en

vie. Dans les mois suivants, ils furent astreints au travail forcé, la priorité étant alors de maintenir la productivité du ghetto au profit de la Wehrmacht.

Cette période qui va jusqu'à la mi-44 est souvent oubliée, l'histoire des Juifs de notre région n'étant généralement racontée que jusqu'à leur déportation. Pourtant les derniers d'entre eux se sont battus au jour le jour, parfois pendant des années, pour survivre dans des conditions terribles. Certains sont restés dans le ghetto jusqu'à sa libération par les troupes soviétiques d'autres, comme Joseph (« Josy ») Schlang d'Esch-sur-Alzette, ont été envoyés de Litzmannstadt vers différents camps de concentration, au bout d'un périple meurtrier. Schlang, qui réchappa aux camps d'extermination et aux marches de la mort de la fin de la guerre, est l'un des 13 survivants du convoi Da3.



Les habitants du ghetto attendent leur déportation
[Ghetto Album, Nr. 120] [Archiwum Państwowe w Łodzi]



Des habitants du ghetto montent dans un train pour Chelmno
[Ghetto Album, Nr. 262] [Archiwum Państwowe w Łodzi]



Un camion Magirus-Leutz. Ce type de camion a été transformé en « camion à gaz » et utilisé pour l'asphyxie par les gaz d'échappement
[Archive Varsovie 47398]

Jusqu'au mois d'avril 1942, probablement un cinquième des déportés originaires du Luxembourg et de Trèves, en majorité des personnes âgées, avaient déjà succombé à la faim, au froid et aux maladies dans le ghetto, que ses habitants surnommaient le Krepierwinkel (le « mouroir »). Au total, plus de **45 000 personnes** sont mortes de 1940 à 1944.



▣ gare Radegast, ghetto Litzmannstadt: les habitants du ghetto sont chargés dans les trains. Ils sont emmenés dans un des camps d'extermination, Kulmhof/Chelmo ou Auschwitz. La majorité y est assassinée dès l'arrivée. [USHMM CollectionPhoto Nr. 02625]

▣ Le camp d'extermination Auschwitz-Birkenau. Décharge d'un train de déportation de la Hongrie en mai 1944. Les arrivants sont sélectionnés. 70-80 % de chaque train sont tués dans les chambres à gaz. En arrière-plan, le bâtiment d'entrée du camp Auschwitz-Birkenau. [Photo issu du soi-disant album Auschwitz, archive de photos Yad Vashem]



☒ Les autres transports

Le premier convoi vers le ghetto de Litzmannstadt du 16/17 octobre 1941, fut suivi de biens d'autres, transportant des Juifs du Luxembourg et/ou de la région de Trèves.

Depuis le Luxembourg :

Izbica (23 avril 1942)

Auschwitz (12 juillet 1942)

Theresienstadt (26 juillet 1942)

Theresienstadt (28 juillet 1942)

Theresienstadt (6 avril 1943)

Theresienstadt/Auschwitz (17 juin 1943)

Depuis Trèves :

De Trèves à Auschwitz (1er mars 1943)

De Trèves à Theresienstadt (16 mars 1943)

De Trèves à Theresienstadt (17 mars 1943)

Autres convois de déportés de la région de Trèves :

De Cologne à Litzmannstadt (22 octobre 1941)

De Düsseldorf à Litzmannstadt (27 octobre 1941)

De Cologne à Litzmannstadt (30 octobre 1941)

Entre novembre 1941 et février 1942, vingt convois à destination de Riga

De Coblenz à Sobibor (15 juin 1942)

Cologne à Minsk/Maly Trostenets (20 juillet 1942)

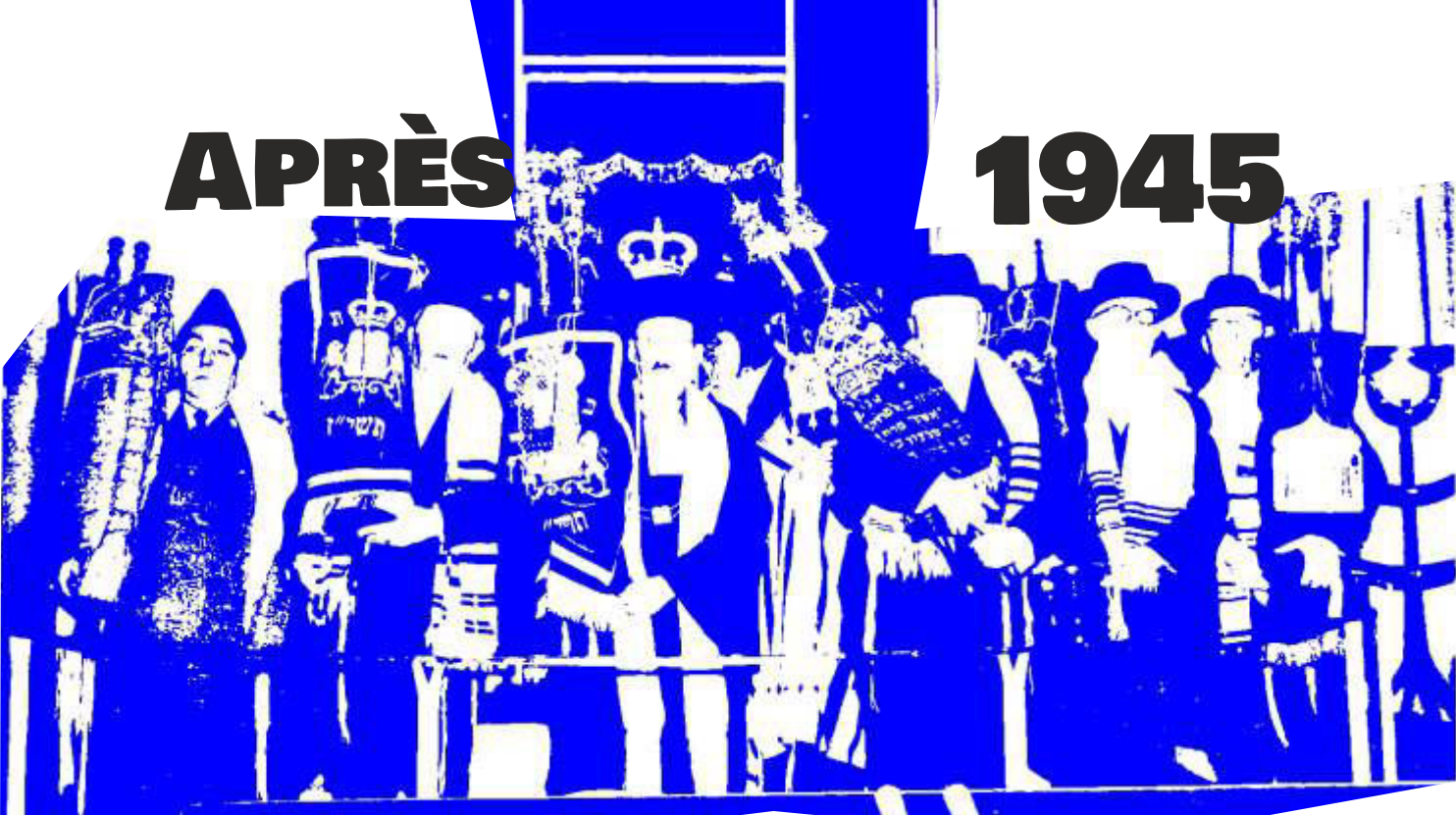
☒ Le camp d'extermination Auschwitz-Birkenau. Décharge d'un train de déportation d'Hongrie en mai 1944. La file en arrière plan va en direction du crématorium (chambre à gaz) II. Les personnes y sont tuées avec le gaz toxique Zyklon B. Leurs corps sont brûlés dans le crématorium : d'abord leurs cheveux, dentiers, dents en or etc. sont collectés et amenés au recyclage.

[photo issue de l'album Auschwitz, archive de photos Yad Vashem]



APRÈS

1945



La situation après 1945

Des familles entières ont été anéanties dans la #Shoah. Seuls 13 des déportés du premier convoi vers Litzmannstadt ont survécu aux ghettos et aux camps de concentration. Ils sont retournés dans leurs pays d'origine, l'Allemagne et le Luxembourg. Sur place, bien peu de gens s'intéressaient aux épreuves traumatisantes qu'ils avaient traversées. Dans un pays comme dans l'autre, leur reconnaissance officielle en tant que victimes des persécutions raciales et du travail forcé fut tardive. Ce n'est qu'au bout de plusieurs décennies que les habitants de la Rhénanie-Palatinat et du Luxembourg ont commencé à s'intéresser à l'histoire de l' #Holocauste et à la manière appropriée de la commémorer.

Retour des rares survivants de la Shoah dans la région de Trèves

Après la libération, certains des survivants revinrent dans la région de Trèves. Josef Ermann, de Veldenz, qui se trouvait dans le convoi vers Litzmannstadt, ne resta que brièvement dans sa ville natale, en 1945. Il partit d'abord pour Neuwied et plus tard pour les États-Unis. Daniel Levy, de Bollendorf, qui s'était réfugié au Luxembourg en 1938 et avait ensuite survécu à Litzmannstadt et Auschwitz, fut expulsé du Luxembourg en tant que juif allemand en 1947 et partit alors pour New York. Les frères Norbert et Jakob Hirschhorn retournèrent à Wawern, dont ils étaient originaires, en passant par Trèves. Norbert avait survécu à Auschwitz et au camp de concentration de Blechhammer, Jakob, qui avait vécu à Echternach avant d'être déporté à Litzmannstadt, avait été libéré du ghetto avec sa femme Halina, en janvier 1945. Dans l'Allemagne d'après-guerre, les Juifs furent confrontés à un environnement souvent hostile. Ils étaient perçus avec suspicion par ceux qui étaient restés les bras croisés quand ils avaient été privés de leurs droits, brutalisés et finalement déportés ; ceux qui avaient peut-être même été complices de ces exactions ou en avaient tiré profit. De rares concitoyens les

accueillirent toutefois aussi avec joie. La plupart des survivants vivaient dans une grande précarité. Certains durent attendre longtemps avant de percevoir des aides de l'État. Ces sommes furent ultérieurement déduites des réparations que la République fédérale d'Allemagne leur accorda. Les réparations pour la déportation dans les ghettos et les camps furent généralement versées, mais la charge de la preuve incombait aux Juifs. Les demandes d'indemnisation pour les biens spoliés furent rejetées ou donnèrent lieu à des litiges juridiques prolongés. Les réparations pour le travail forcé ne sont versées que depuis l'an 2000.

SHOAH / HOLOCAUSTE

Les termes Shoah et Holocauste désignent le génocide nazi d'environ 6 millions de personnes juives. Holocauste vient du grec et signifie "sacrifice par le feu". Shoah vient de l'hébreu et signifie "destruction", "grande catastrophe".

La famille Hirschhorn, après la libération

Jakob Hirschhorn revient à Wawern, dans le district de Saarburg, avec sa femme Halina à la mi-juin 1945, après leur libération du ghetto de Litzmannstadt. La maison des parents de Jakob a été pillée et n'est plus que partiellement habitable. Halina et lui vivent dans la misère. Il leur faut attendre près de six mois avant d'obtenir des tickets de rationnement et une modeste aide financière. Leur situation s'améliore quelque peu lorsque Jakob Hirschhorn obtient un permis de commerce de chaussures et de bétail. En 1951, il reçoit près de 6 000 marks d'indemnisation, soit environ 15 000 euros actuels, pour les plus de trois ans qu'il a passés dans le ghetto. La commission d'indemnisation lui reconnaît une incapacité partielle permanente de travail de 30 %, suite aux mauvais traitements infligés par les SS. En 1960, les Hirschhorn, qui ont eu deux enfants depuis, s'installent à Londres. Halina ne se sent plus en sécurité en Allemagne. Sa fille Ruth se souvient d'insultes racistes. Jakob Hirschhorn travaille dans une boucherie #casher jusqu'à sa mort, en 1976. Halina meurt en 2001.



▲ La famille Hirschhorn à Londres en 1962 [photo: Ruth Hirsch]

Les 13 survivants du convoi vers Litzmannstadt, avec indication de leur dernier lieu de résidence avant leur déportation :

- Isaak Cukier (Luxembourg)**
- Josef Ermann (Veldenz)**
- Benno Friedberg (Mersch/Cinqfontaines)**
- Bronislawa Gelber-Springut (Luxembourg)**
- Lilly Gelber (Luxembourg)**
- Louis Gerson (Luxembourg)**
- Roger Hermann (Remich)**
- Jakob Hirschhorn (Echternach)**
- Heinz Joseph (Remich)**
- Daniel Levy (Reisermühle)**
- Kurt Levy (Wawern)**
- Gerson Nitka (Luxembourg)**
- Josy Schlang (Esch-sur-Alzette)**



▲ La nouvelle synagogue de Trèves a été inaugurée le 18/08/1957. La petite communauté, initiée entre autres par Heinz Kahn, était composée principalement d'une douzaine de survivants de l'Holocauste revenus au pays, de quelques nouveaux arrivants ainsi que de militaires alliés. Le premier président de la communauté fut Benno Süsskind. [collection privée]

Depuis 1945, la vie juive à la campagne était anéantie. Ce n'est que dans les grandes villes que des communautés ont pu se reconstituer dans notre région frontalière : à Trèves, Luxembourg-Ville, Esch-sur-Alzette et à Thionville.



☑ La nouvelle synagogue de Luxembourg-Ville a été inaugurée le 28 juin 1953 [collection privée]

CASHER

Aliment licite selon les lois alimentaires juives.

Josef Ermann

Josef Ermann, né en 1922 à Veldenz, dans la vallée allemande de la Moselle, est déporté à Litzmannstadt avec son frère et ses parents. Passé par les camps d'Auschwitz, Sachsenhausen, Flossenbürg et Natzweiler, il est le seul survivant de sa famille. En 1945, Josef retourne brièvement à Veldenz et crée une entreprise de transport à Waldbreitbach, près de Neuwied. En avril 1948, il émigre aux États-Unis via Bremerhaven. Naturalisé américain en 1954, Josef se marie avec Tilly Schnoll. Lui qui voulait autrefois devenir ingénieur, travaille comme électricien. Il meurt le 17 février 1989 sans avoir jamais raconté ses terribles épreuves dans l'Allemagne nazie. Il est enterré dans un cimetière juif du New Jersey.

Josy Schlang

Josy Schlang (1924-2013) est l'unique survivant de la famille Schlang-Glaser, dont les quatre membres sont déportés à Litzmannstadt en 1941. Sa sœur et ses parents sont assassinés à Maïdanek, en 1943. Josy est envoyé dans plusieurs camps, dont celui d'Auschwitz où il est soumis aux travaux forcés. Libéré du camp de concentration de Mauthausen en mai 1945, il retourne au Luxembourg. Il s'y marie avec une chrétienne et trouve du travail dans la sidérurgie. Bénévole très actif, Josy Schlang a souvent raconté ses terribles expériences à Auschwitz et Mauthausen devant un jeune public.

Luxembourg : un réveil tardif de la mémoire de la Shoah

En 1945, les survivants furent libérés des camps et rentrèrent chez eux tant que « personnes déplacées » (Displaced Persons ou DP). Pour les détenteurs de passeports luxembourgeois, le retour ne posa aucun problème. Les non-luxembourgeois, les apatrides et les anciens réfugiés n'étaient en revanche pas les bienvenus en raison de leur origine allemande. D'autres quittèrent l'Europe pour de bon et émigrèrent aux États-Unis ou en Israël.

La majorité de la société n'avait qu'un intérêt limité pour l'histoire des Juifs qui avaient fui ou qui avaient été déportés.

Dès les premières années après la libération, des monuments commémorant les victimes de la guerre et du nazisme furent édifiés un peu partout au Luxembourg. La mémoire des victimes juives était plutôt entretenue au niveau local. En 1969, le Monument d'Auschwitz fut inauguré dans l'ancien couvent de Cinqfontaines en mémoire des déportés juifs du Luxembourg.

Ce n'est qu'à partir des années 2000 que le sort des Juifs du Luxembourg pendant l'occupation a été plus fortement pris en compte, comme le montrent les diverses initiatives mémorielles qui ont eu lieu depuis. En 2018, le monument national Kaddish a ainsi été érigé dans la capitale du Grand-Duché en mémoire des victimes de la Shoah. Le départ du premier convoi de déportation, qui n'avait eu droit à aucune manifestation particulière pendant des



▲ Ville de Luxembourg : un monument à la mémoire des victimes de la Shoah (de Shelomo Selinger) a été inauguré en 2018 [MNRDH]

décennies, fut pour la première commémoré par une grande cérémonie officielle dans la gare de Luxembourg, à l'occasion de son 75e anniversaire. Une plaque commémorative y a aussi été posée en 2019. Depuis quelques années, des sujets comme la complicité des administrations luxembourgeoises dans l'application des mesures antijuives de l'occupant ainsi que la participation de Luxembourgeois à des meurtres de masse sont également abordés. Cela a amené le gouvernement luxembourgeois et la Chambre des Députés à présenter des excuses officielles à la communauté juive en 2015.

Travail de mémoire dans les écoles de la Grande Région

Une initiative lancée au lycée Auguste-Victoria de Trèves montre toute la diversité du travail de mémoire dans le district de Trèves. Il s'agit de l'atelier d'écriture de Manfred Theisen, dont la cinquième édition a eu lieu fin 2020. Sur le site web de l'établissement on peut lire ceci :

« Les élèves originaires de Syrie, d'Italie, d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine et de Chine, ont commencé par aborder la période nazie. L'objectif n'était pas seulement de leur faire apprendre des événements et des dates, mais de les amener à réfléchir à cette période et à la relier à leur propre vécu : les Stolpersteine, non loin du lycée Auguste-Viktoria, ainsi que le nouveau mémorial sur la Rindertanzplatz avec le poème de Gerty Spies „Des Unschuldigen Schuld“ (« La faute du non-coupable ») sont devenus pour les lycéens des points de rencontres directs avec la culture mémorielle allemande. »

Le mémorial (idée et conception : Ralf Kotschka) avait été dévoilé quelques semaines auparavant dans le cadre de l'initiative germano-luxembourgeoise **Grenzenlos gedenken**.

Gedenkarbeit in Luxemburg

Au Luxembourg aussi il existe de nombreux projets scolaires qui traitent de l'histoire de la Shoah. Les élèves prennent ainsi activement part à la Journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, au mois de janvier, ou aux commémorations du 16 octobre. Depuis plusieurs années, des élèves d'un lycée de Trèves participent aussi aux voyages à Auschwitz organisés par les Témoins de la 2e Génération. Des projets ayant pour thème l'histoire et la culture juive, l'antisémitisme ou les persécutions raciales sont par ailleurs régulièrement organisés dans de nombreux établissements scolaires.

Longtemps, une mémoire vivante des crimes n'existait pas. Cela n'a changé que dans les années 1970 et 1980, plus tard avec la pose des Stolpersteine (pierres d'achoppement). Un événement marquant dans la région était l'exposition sur Litzmannstadt à Trèves et au Luxembourg en 2011, organisée par Pascale Eberhard en collaboration avec la communauté juive de Luxembourg-Ville.

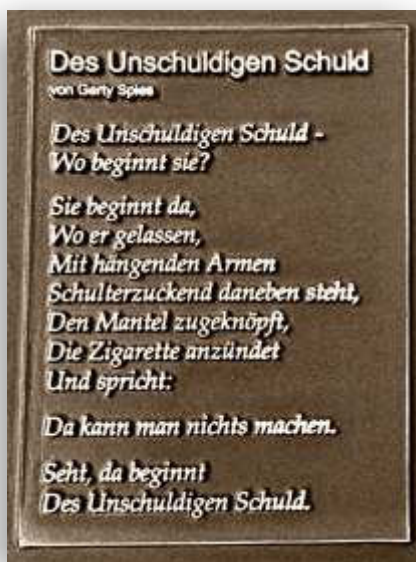


▲ Gare centrale de Trèves, 16 octobre 2019 : plus de 300 visiteurs lors de la commémoration de Grenzenlos gedenken avec des élèves. [Ralf Kotschka]

Une mémoire transfrontalière

L'initiative germano-luxembourgeoise **Grenzenlos Gedenken** envisage le travail de mémoire sous un angle nouveau. Elle s'efforce de fournir, par-delà les frontières nationales, des informations sur le contexte et le déroulement du premier grand convoi de déportation. Depuis quelques années, des cérémonies de commémoration communes et décentralisées ont eu lieu à Luxembourg,

Trèves et dans toute la région transfrontalière, en souvenir des Allemands et des Luxembourgeois qui se trouvaient dans le convoi Da3. Dans ce cadre, des panneaux d'information et un mémorial de la déportation sous la forme d'une petite valise en bronze ont été inaugurés à Trèves. Un autre mémorial sera érigé à Medernach, au Luxembourg, en 2021.



▲ Trèves, mémorial pour les déportés de Trèves et de la région (de Ralf Kotschka) sous forme d'une valise sans propriétaire, avec un panneau contenant un poème de Gerty Spies, poétesse juive de Trèves [Foto: visual concepts]

Annexe / Lectures recommandées

Témoignages

- ▶ Jakub Poznanski, Tagebuch aus dem Ghetto Litzmannstadt, Berlin 2011.
- ▶ Irene Hauser, Tagebuch, Frankfurt/M. 1995.
- ▶ Das Ghettotagebuch des Dawid Sierakowiak. Aufzeichnungen eines Siebzehnjährigen 1941/1942, Leipzig 1998.

Littérature secondaire

- ▶ Arbeitsgemeinschaft Frieden Trier, Stolpersteine erzählen. Ein Wegbegleiter zu den Mahnmalen für Nazi-Opfer auf den Bürgersteigen der Stadt Trier, Butzweiler 2015.
- ▶ Artuso, Vincent, La „Question juive“ au Luxembourg (1933-1941). L'État luxembourgeois face aux persécutions antisémites nazies, rapport final, Luxembourg 2015.
- ▶ Bühler, Marianne, Letzte Jahre. Die Schicksale der deportierten Juden aus dem Kreis Berncastel-Wittlich in der Zeit von 1933-1945, Trier 2016.
- ▶ Cerf, Paul, L'étoile juive au Luxembourg, Luxembourg 1986.
- ▶ Diamant, Adolf, Getto Litzmannstadt. Bilanz eines nationalsozialistischen Verbrechens, Frankfurt/Main 1986.
- ▶ Eberhard, Pascale (Hg.), Der Überlebenskampf jüdischer Deportierter aus Luxemburg und der Region Trier im Getto Litzmannstadt: Briefe Mai 1942, Saarbrücken 2012.
- ▶ Feuchert, Sascha u.a. (Hg.), Die Chronik des Gettos Lodz/Litzmannstadt, Göttingen 2017.
- ▶ Heidt, Günter, „Ich bin so allein und unglücklich, mehr als je zuvor.“ Jüdische Überlebende des Holocaust in der Nachkriegszeit, Jahrbuch Kreis Trier-Saarburg 2016, S. 245-257.
- ▶ Klein, Peter, Kulmhof/Chelmo, in: Benz, Wolfgang, Distel, Barbara (Hg.), München 2008, S. 301-328.
- ▶ Koerfer, Benjamin, Die Deportation der Juden aus Trier ins Getto in Litzmannstadt, Saarbrücken 2016.
- ▶ Körtels, Willi, Jüdische Biografien der Region Trier, Konz 2020.
- ▶ Kotschka, Ralf, Jüdisches Trier, Magazin und Ausstellung, Trier 2019.
- ▶ Lorang, Mil, Luxemburg im Schatten der Shoah, Soleuvre 2019.
- ▶ Moysse Laurent, Du rejet à l'intégration. Histoire des Juifs du Luxembourg des origines à nos jours, Luxembourg 2011.
- ▶ Musée national de la Résistance Esch-sur-Alzette (Hg.), Évacuation – Deportation. Le premier transport vers l'est, 16.10.1941, Luxembourg 2016.
- ▶ MNR, Schicksalswege der Juden Luxemburgs zwischen 1940 und 1945: Ausstellungskatalog, Luxembourg 2020.
- ▶ Nolden, Reiner (Hg.), Trier vergisst nicht. Gedenkbuch für die Juden aus Trier und dem Trierer Land, Trier 2010.
- ▶ Schoentgen, Marc, Das „Jüdische Altersheim“ in Fünfbrunnen, in: Benz, Wolfgang/Distel, Barbara (Hg.), Terror im Westen. Nationalsozialistische Lager in den Niederlanden, Belgien und Luxemburg 1940-1945, Berlin 2004, S. 49-71.
- ▶ Schmit, Franz-Josef, Der Weg ins Ghetto Lodz – an den Ort des Todes, in: Trierischer Volksfreund 18.10.2016
- ▶ Schmitt-Kölzer, Wolfgang, Bau der „Reichsautobahn“ in der Eifel (1939-1941/42). Eine Regionalstudie zur Zwangsarbeit, Berlin 2016.
- ▶ Scuto, Denis, La promesse de Dupong ... in: Tageblatt Nr. 33 (08./09.02.2020).
- ▶ Wagener Renée, Die jüdische Minderheit in Luxemburg und das Gleichheitsprinzip, Hagen 2017.
- ▶ Zuche, Thomas (Hg.), StattFührer. Trier im Nationalsozialismus, Trier 2005.

Recommandations, sources en ligne :

Le mémorial israélien Yad Vashem procure des informations à propos des convois sur son site web. Des cartes montrent leur parcours. Le contexte historique est expliqué. Les références des sources utilisées pour la rédaction des textes du site sont indiquées. La description du transport Da 3 du 16 octobre 1941 est principalement basée sur les sources luxembourgeoises. ▶ <https://deportation.yadvashem.org/?language=fr>

Le site web ▶ www.statistik-des-holocaust.de a pour principal intérêt de fournir la reproduction des listes de déportés originales. De courts textes d'accompagnement permettent de comprendre le contexte et donnent un aperçu général des localités d'où étaient originaires les victimes. En ce qui concerne le convoi Luxembourg-Trèves, le site fournit la liste des 513 déportés qui ont été enregistrés à leur arrivée dans le ghetto de Litzmannstadt ainsi que des documents provenant des bureaux des impôts de Trèves et de Berncastel ainsi que du poste de police de Wittlich.

Seules quelques photos des déportations ont survécu. On n'en connaît aucune qui montrerait le convoi Da3. Des photos de déportations ayant eu lieu dans d'autres villes peuvent être consultées sur le site web suivant :
▶ <https://www.yadvashem.org/yv/de/exhibitions/deportations/index.asp>

Martha Kahn-Mayer # Adelina Kahn-Moïse # Walter Kalmann # Karl Katz # Esther Katz-Klein # Adolf Kaufmann # Benni Kaufmann # Berthold Kaufmann # Lina Kaufmann # Malchen Kaufmann # Johanna Kaufmann-Levi # Erna Keller # Lina Kleeblatt # Nelly Kleeblatt # Sara Klein # Inge Koenigsfeld # Jenny Koenigsfeld # Lea Koppel # Sally Koppel # Paula Koppel-Gougenheim # Ernestine Kronenberger # Hugo Kronenberger # Auguste Kronenberger-Ochs # Moses Kulik # Leopold Lazarus # Hedwig Leib # Hugo Leib # Salomon Leib # Albert Levy # Armand Levy # Benno Levy # Berta Levy # Daniel Levy I # Daniel Levy II # Eva Levy I # Eva Levy II # Eva Levy III # Fanny Levy # Frieda Levy # Günther Levy # Hermann Levy + Ilse Levy I # Ilse Levy II # Johanna Levy I # Johanna Levy II # Josef Levy I # Josef Levy II # Julius Levy I # Julius Levy II # Klara Levy # Kurt Levy I # Kurt Levy II # Lazarus Levy # Leo Levy # Leopold Levy # Louis Levy I # Louis Levy II # Marcelle Levy # Max Levy I # Max Levy II # Max Levy III # Moritz Levy I # Moritz Levy II # Moses Levy # Myrtille Levy # Paula Levy # Regine Levy # Rely Levy # Rosa Levy # Samuel Levy # Selma Levy I # Selma Levy II # Sophie Levy I # Sophie Levy II # Werner Levy # Erna Levy-Ermann # Nathalie Levy-Hirsch # Amalie Levy-Levy # Fanny Levy-Nussbaum # Pauline Levy-Nussbaum # Selma Levy-Weglein # Emilie Levy-Wolf # Margarete Lewin # Berta Lion # Moritz Lion # Chaja Lipka-Nathan # Emma Loeb # Sigmund Loeb # Elisabeth Loeb-Gerson # Edith Loewenstein # Margot Loewenstein # Berthe Loewenstein-Hartoch # Amalie Lorig # Karl Walter Lorig # Lion Lorig # Mathilde Lorig # Salomon Lorig # Simon Lorig # Friederike Ludwig # Aron Lukmanski # Johanna Lukmanski # Frieda Lukmanski-Lubinstein # Johanna Maier # Max Maier # Edmund Marx # Lion Marx # Rosa Marx # Paul Marx # Roland Marx # Alice Marx-Hartoch # Henriette Marx-Sieskind # Amalie Mayer # Daniel Mayer # Eduard Mayer # Else Mayer # Kurt Mayer # Sibilla Mayer # Sigmund Mayer # Johanna Mayer-Schwarz # Irma Mendel # Johanna Mendel # Kamilla Mendel # Liselotte Mendel # Ludwig Mendel # Oskar Mendel # Theodor Menzel # Irma Menzel-Rechnitzer # Berta Meyer # Hedwig Meyer # Horst Meyer # Inge Lore Meyer # Julius Meyer # Ludwig Meyer # Maria Meyer # Martha Meyer # Paulina Meyer # Samuel Meyer # Arthur Meyer # Siegfried Meyer # Fanny Meyer-Kahn # Delphine Meyer-Levy # Walter Michel # Blanche Michel-Seckler # Dora Miotelka # Feiga Miotelka # Hersch Miotelka # Kalmann Miotelka # Hanna Miotelka-Berkovic # Ludwig Muller # Josefina Muller-Cahn # Eduard Nath # Josef Nath # Leib Nath # Moritz Nath # Rachel Nath-Geller # Gerson Nitka # Mendel Nitka # Rachel Nitka # Mathilde Nitka-Gutmann # Elisa Nussbaum # Franziska Nussbaum # Gustav Nussbaum # Renée Nussbaum # Fanny Nussbaum-Israel # Helene Nussbaum # Siegfried Obermeyer # Amalie Obermeyer-Scheiberg # Chyldis Ossowski # Henri Ossowski # Jeanne Ossowski # Marcel Ossowski # Rosa Ossowski-Bernstein # Herbert Plonsker # Erna Plonsker-Steinberger # Elka Presyt # Friedrich Richard # Johanna Richard-Vormus # Johanna Rosen # Reinhard Rosen # Salman Moses Rosenberg # Jeannine Flora Rosenfeld # Ludwig Rosenfeld # Bertha Rosenfeld-Hertz # Lotte Rosenfeld-Peisaty # Lilly Rosenstiel # Palmyre Rosenstiel-Neumann # Albert Rosenthal # Esther Rosenthal # Gustav Rosenthal # Josef Rosenthal # Leo Rosenthal # Maria Rosenthal # Sara Rosenthal-Kossajner # Herbert Rudow # René Rudow # Theo Rudow # Gisela Rudow-Springut # Berta Salomon # Erna Salomon # Klara Samuel # Marianne Samuel # Moses Samuel # Josy Schlang # Sofie Schlang # Tobias Schlang # Anna Schlang-Glaser # Chana Schloss # David Schloss # Heinrich Schloss # Jetta Schloss # Karl Schloss # Manfred Schloss # Martha Schloss # Rosalie Schloss # Siegfried Schloss # Gertrud Schloss-Haas # Else Schneider # Ernst Schneider # Heinz Schneider # Fritz Schoemann # Sofie Schoemann # Samuel Schwarzmacher # Esther Schwarzmacher-Ellert # Arthur Sender # Johanette Sender # Berta Simon # Hermine Simon # Markus Simon # Rosa Simon # Sanni Simon # Sofie Simon # Helene Simon-David # Nathan Spira # Salomon Spira # Lea Spira-Salik # Helmuth Suessmann # Johanetta Suessmann # Florentine Thal # Karoline Thal # Marianne Thal # Emil Uhlmann # Henny Uhlmann-Scheiberg # Frederike Vasen # Helena Vasen # Lucian Vormus # Léonie Vormus-Hertz # Esther Wagmann # Jeanny Wagmann # Josef Wagmann # Pinkus Wagmann # Beila Wagmann-Lustgarten # Cécilie Weinberg # Jakob Weiss # Pauline Weiss-Katz # Eliane Wischinski # Georg Wischinski # Norbert Wischinski # Paulette Wischinski # Renée Wischinski-Steinberg # Chaim Wolf # Judith Wolf # Therese Wolf # Chaja Wolf-Bier # Abraham Wolkowicz # Hendla Wolkowicz-Sternberg # Josef Wonagus # Max Wonagus # Liba Wonagus-Kaplan # Robert Zollmann # Sabine Zollmann-Jeruchim

Cette brochure a été soutenue en tant que projet transfrontalier et rendue possible grâce au financement des institutions suivantes :



Ce projet, tout comme les antécédents, a été créé par la participation active des porteurs de projets et partenaires de coopération suivants :



Nous tenons à remercier :

Personnes :

Angelika Arenz-Morch, Marc Cukier, Pascale Eberhard, Thomas Freier, Marc Gloden, Günter Heidt, Ruth Hirsch, Elmar P. Ittenbach, Serge Kugener, Mil Lorang, Thomas Zuche

Institutions :

Communauté Israélite de Metz # Al Synagog Ettelbréck a.s.b.l. # Archives nationales Luxembourg # Musée national de la Résistance et des Droits humains, Esch-sur-Alzette # Heidi Lackas, Landesamt für Finanzen, Amt für Wiedergutmachung, Saarburg # Magdalena Palica, Wissenschaftl. Bibliothek Trier # Adam Sitarek, Centrum Badań Żydowskich, Instytut Historii Uniwersytetu Łódzkiego # Landeshauptarchiv Koblenz

L'initiative transfrontalière Grenzenlos gedenken est soutenue par les organisations et les personnes suivantes :



Henri Juda (Comité Auschwitz Luxembourg) - Peter Szemere (Vorstand TGCJZ e.V. - Trierer Gesellschaft für christlich-jüdische Zusammenarbeit e.V.; Jüdische Kultusgemeinde Trier K.d.ö.R.) - René Richtscheid (Emil-Frank-Institut Wittlich; Vorsitzender TGCJZ e.V.) - Marc Schoentgen (Comité Auschwitz Luxembourg; Leiter ZpB, Zentrum für politisch Bildung Luxemburg) - Judith Schwickerath (Dekanat Schweich-Welschbillig) - Ralf Kotschka (Trier) - Wolfgang Schmitt-Kölzer (Wittlich), Jim Goerres (MemoShoah a.s.b.l.), Dr. Magdalena Palica (Vorstand TGCJZ e.V., Wissenschaftliche Bibliothek der Stadt Trier), Peter Bamler (Vorstand TGCJZ e.V.)

...❖ **Contactez-nous si**

... vous envisagez d'employer cette brochure dans votre cours dans votre école. C'est avec plaisir que nous mettons à votre disposition d'autres exemplaires.

... vous voulez participer avec vos élèves à nos commémorations annuelles sur place.

... vous réalisez un projet scolaire traitant les biographies des déportés sur base de notre site web

▣ www.grenzenlos-gedenken.eu

Adresse mail : mail@grenzenlos-gedenken.eu

Il y a 80 ans, 513 personnes juives du Luxembourg et de l'agglomération Trèves ont été déportées en train dans le ghetto de Lodz (Litzmannstadt). Seuls 13 entre elles devaient survivre à la guerre et à la Shoah.

Dans cette publication transfrontalière, les auteurs expliquent clairement l'histoire de la première déportation depuis l'ouest.

À l'exemple de destins individuels, comme celui du boucher inconnu, ou de l'écolière, des questions importantes sont abordées : Comment des centaines de citoyens et citoyennes juifs de notre région ont-ils été déportés en 1941 ? Où les a-t-on emmenés et que leur est-il arrivé une fois parvenues à destination ? Quelle est la signification de ces événements pour nous aujourd'hui ?

